



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1737 VENDREDI 10 MAI 2013



ENJEUX HUMANITAIRES À L'EST

Le CICR lance un appel de fonds en faveur des populations

Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, a déclaré que son institution a aujourd'hui besoin d'un soutien accru de ses donateurs pour venir en aide à des dizaines de milliers de personnes dans l'Est de la RDC. Le numéro un du CICR estime que des moyens logistiques considérables sont nécessaires pour se rendre dans certaines zones difficiles d'accès où des familles des sinistrés survivent plus qu'elles ne vivent. Cette structure humanitaire a besoin de 8,2 millions d'euros supplémentaires pour accroître son aide d'urgence dans ce coin du pays. Ce qui porterait son budget total en RDC à plus de 56 millions d'euros. L'institution humanitaire a, par ailleurs, déployé récemment dans la région des équipes chirurgicales complètes qu'il compte maintenir dans la durée pour répondre aux éventuels cas d'urgence.

Page 21

VIE DES CLUBS

Moïse Katumbi restructure TP Mazembe

Au lendemain de l'élimination du TP Mazembe de Lubumbashi par Orlando Pirates d'Afrique du Sud, le président du TP Mazembe, Moïse Katumbi Chapwe, a pris de grandes décisions parmi lesquelles la suspension du comité sportif du club. Dans l'attente d'un nouvel entraîneur principal, les deux adjoints Pamphile Mihayo et David Mwakasu, le préparateur physique Florian Mulot et l'entraîneur des gardiens Mandiaty Fall composent désormais le staff technique intérimaire. Quant au coach Lamine N'Diaye, il a été nommé directeur technique.

Le collège des entraîneurs va donc s'atteler à apprêter l'équipe qui reçoit, le 19 mai au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le club de Mapu Liga Mulculmana de Mozambique en match aller du tour de cadrage.

Page 22

Gouvernement Matata

Bilan jugé négatif

À l'issue d'une enquête réalisée dans la ville de Kinshasa par téléphone du 16 au 21 avril, il ressort que le bilan de l'exécutif national est largement négatif eu égard à son incapacité à changer la tendance observée depuis le début de son mandat. La courbe globale de l'opinion portée sur le Premier ministre, selon le dernier sondage de l'institut Les Points, est restée négative du 9 mai 2012 au 9 mai 2013. Une catégorie d'enquêtés accusent le gouvernement de travailler sur l'élaboration des projets plutôt que de s'attaquer aux problèmes liés notamment au renforcement de l'autorité de l'État.

Les autres griefs portés contre l'équipe Matata concernent le coût élevé des produits alimentaires de première nécessité sur le marché, le non-paiement de la dette intérieure, la non-atteinte de l'objectif du DSCR-2 liée à la

création d'emplois. Malgré la bancarisation de la paie, un concept non inscrit dans la feuille de route du gouvernement, 3% seulement de la po-

pulation juge positive l'amélioration du cadre de vie et des conditions sociales.

Page 20



Le bilan Matata en chiffres

Sud-Kivu

Ouverture d'une enquête sur le meurtre d'un casque bleu pakistanais



Un casque bleu en pleine activité à l'est du pays

L'enquête initiée par la Monusco vise à élucider les circonstances du meurtre du casque bleu pakistanais survenu mardi au Sud-Kivu dans la foulée d'une attaque contre son convoi par des éléments non identifiés. Le convoi des soldats pakistanais avait quitté Bukavu pour le territoire de Walungu afin d'y ravitailler d'autres soldats lorsqu'il est tombé dans une embuscade, rapportent des sources. Pour le secrétaire général de l'ONU, « les attaques contre les casques bleus constituent un crime de guerre passible de poursuites devant la Cour pénale internationale ».

Cette nouvelle attaque, pense-t-on, ne serait pas étrangère à la fronde orchestrée ces derniers temps par le M23 contre la Monusco. L'on se rappelle la récente interception d'un de ses convois par les rebelles qui ont finalement lâché du lest au vu de l'arsenal militaire mobilisé par des casques bleus venus le libérer.

Page 21

SPOLIATION DE L'UPN

Le gouverneur s'implique dans la recherche de solutions

Le conseil des ministres de l'exécutif provincial tenu le week-end dernier a notamment décidé de convoquer une séance de travail réunissant autour du gouverneur André Kimbuta toutes les parties impliquées dans cette nébuleuse affaire. Cela permettra de débattre sur la question de construction sur l'emprise publique d'un complexe commercial et de prendre des mesures adéquates. L'on espère que les décisions qui découleront de ces consultations aideront à sauver ce site universitaire appartenant au domaine public de l'État que l'on sait inaliénable pour le bien de la jeunesse congolaise. En attendant, le gouvernorat de Kinshasa a déjà sévi dans d'autres cas similaires en ordonnant notamment la destruction des constructions anarchiques érigées sur le site de l'archidiocèse de Kinshasa dans la commune de Kalamu par des personnes sans titre ni qualité.

Page 20

ÉDITORIAL

Test

L'un des enseignements – parmi bien d'autres – que l'on tirera du recensement administratif à venir concerne la volonté ou le refus de l'opposition congolaise d'être l'un des acteurs du renforcement de la démocratie dans notre pays. Appelés par les pouvoirs publics, tout comme la majorité présidentielle, à accompagner cette vaste opération de remise en ordre des listes électorales, les partis qui composent cette opposition ont en effet le choix entre deux attitudes: contribuer activement au processus ou s'abstenir en criant à la manipulation.

À l'heure où paraît cet éditorial, il est difficile d'avoir une vision exacte des positions adoptées par les leaders de ces formations. Si, en effet, l'on ne doit pas nourrir d'illusions concernant la posture que prendront les tenants de l'« opposition radicale », il en va différemment des partis modérés qui ont décidé depuis longtemps de jouer le jeu de la démocratie et donc de participer aux scrutins qui l'émaillent. Présents dans les organismes officiels qui gèreront le recensement administratif, leurs représentants devront prouver sur le terrain que leur engagement n'est pas seulement de façade.

Pourquoi énoncer une telle remarque alors que la démarche n'a pas encore débuté à l'échelle nationale ? Tout simplement parce que, dans cette affaire, les partis politiques devront jouer un rôle aussi important que celui des administrations chargées de mener à bien l'opération. C'est eux qui, dans les départements, les villes et les villages, sont les mieux placés pour convaincre les citoyens d'accomplir l'acte civique consistant à se faire inscrire sur les listes électorales. S'ils décident de s'abstenir, l'État aura plus de mal à mobiliser les futurs électeurs lors des scrutins à venir; mais si, au contraire, ils s'engagent, il y a fort à parier que ceux-ci remporteront un franc succès.

C'est bien pourquoi le recensement administratif nous permet l'af-de mesurer la volonté de l'opposition congolaise d'œuvrer à l'affermissement de la démocratie dans notre pays comme ses d'ers ne cessent de le proclamer à grand renfort de discours prœ pétitions. Étant donné qu'il constitue un acte civique de fautièr importance dans toute démocratie qui se respecte, il espérer que chacun, à sa place, y contribuera.

Pour nous qui observons attentivement la scène politique cette vaste et complexe opération constitue un test. Au sens plein du terme.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Adrien Tsoumou Mounkassa appelle ses compatriotes à se mobiliser pour Bambama

Le député de la circonscription unique de Bambama a lancé un appel aux ressortissants de la localité résidant à Brazzaville au cours d'une rencontre de prise de contact.

« Le but de la rencontre est qu'on puisse échanger pour mieux nous connaître. C'est la première fois depuis mon élection, et le message que je vous apporte, c'est celui d'avoir en tête Bambama et son développement afin que le district puisse aller de l'avant comme les autres départements », a-t-il déclaré. Avec la municipalisation accélérée de la Lékoumou prévue en 2014, un collectif des parlementaires du département s'est



Adrien Tsoumou Mounkassa

organisé pour examiner les projets intéressant les populations de

la Lékoumou en général et de Bambama en particulier, outre les projets structurants du gouvernement, a-t-il indiqué.

Il a appelé tous les fils et filles de Bambama, où qu'ils se trouvent, à œuvrer davantage pour leur ville. Tout en veillant à la réalisation de tous les projets qui seront réalisés dans la localité, Adrien Tsoumou Mounkassa a promis de faire connaître le district à travers une série de manifestations, dont des journées citoyennes. Pour leur part, les ressortissants de Bambama ont promis d'accompagner l'action de leur député dans les différents projets qu'il entreprendra.

Jean-Jacques Koumbemba

DISPARITION

Dieudonné Mengobi n'est plus

Le président du conseil départemental de la Sangha, Dieudonné Mengobi est décédé, le 7 mai, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, à 60 ans, des suites d'une courte maladie.



Dieudonné Mengobi

L'illustre disparu disposait d'une grande carrière syndicale et politique. Enseignant de formation, il était cofondateur de la confédération syndicale des travailleurs du Congo, avant de diriger cette organisation dans la Sangha en qualité de secrétaire général.

Sous le régime monopartite, Dieudonné Mengobi a siégé à l'Assemblée nationale de 1979 à 1984. Peu avant la conférence nationale souveraine de 1991, il avait créé l'Association pour la défense de la démocratie et des intérêts du peuple. Après cette grand'messe, il est parmi les membres du Conseil supérieur de la République, parlement de transition de 1991 à 1992. La guerre du 5 juin 1997 impose une autre transition qui avait dé-

buté en 1998. Parmi les institutions républicaines de cette période, figurait le Conseil national de transition au sein duquel siégeait l'illustre disparu de 1998 à 2002.

Depuis 2008 jusqu'à sa mort, il était président du conseil départemental de la Sangha. À la faveur du 6^e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail, tenu en 2011, Dieudonné Mengobi avait été élevé au rang de membre du comité central du parti.

L'illustre disparu laisse une veuve et plusieurs enfants. Il était né vers 1953 à Sembé, dans le département de la Sangha.

La veillée funéraire, à Brazzaville, se tient au n° 4 de la rue Etaba, derrière le Lycée Thomas Sankara.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT

108 millions FCFA pour appuyer les politiques forestières

Le protocole d'accord signé s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet Appui à la formulation de la politique forestière au Congo. Pour un montant de 108,5 millions FCFA, le projet vise la gestion durable des ressources forestières et la bonne gouvernance.

ville entre le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, et le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Dieudonné Koguiyagda. Le projet a pour objectif fondamental d'appuyer la formula-

tenant compte des problématiques de la gestion durable des ressources forestières et de la bonne gouvernance. Il tient également compte des principes du développement durable appliqués dans la formulation de nouvelles politiques sectorielles en la matière.

Pour la réalisation de ce projet, dont l'intérêt économique est impatientement attendu, quatre points ont été définis. Il s'agit notamment de l'initiation du processus de formulation de la politique forestière, la réalisation d'un diagnostic du secteur forestier, la définition des objectifs et des choix stratégiques et la préparation du document d'orientation de la politique forestière.

Le projet sera mis en œuvre par la direction générale de l'Économie forestière, avec l'assistance technique et financière de la FAO. À la fin du projet, un document d'orientation de la politique forestière sera transmis au gouverne-

ment en vue de son adoption.

Firmin Oyé



Henri Djombo et Dieudonné Koguiyagda

Cet accord de financement a été paraphé le 7 mai à Brazza-

ville au Congo, en

VIE DES PARTIS

Le RUNR met en place son bureau exécutif de la jeunesse

Énard Kouka, secrétaire général du Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau (RUNR), a présenté, le 3 mai à Brazzaville, les membres du bureau exécutif de la jeunesse, en présence du président du parti, Prince Richard Nsana Nsayi.

Cette instance a été mise en place afin de revitaliser le parti pour une meilleure visibilité. Elle a pour mission d'œuvrer pour le respect des mesures d'une bonne gouvernance en créant les conditions de son aboutissement.

En insistant sur l'éducation et la création d'emplois pour les jeunes, le président coordonnateur de la jeunesse, Prince Merveilleux Nsana Nsayi, a affirmé qu'une jeunesse for-



Le présidium des travaux

mée était une force puissante capable d'impulser l'acte de développement pour un avenir radieux. « Ce mouvement de jeunesse a été mis en place afin d'apporter le changement et d'assainir la culture démocratique au Congo.

Celui qui a davantage de pouvoir et de force, a plus de possibilités pour exceller, a déclaré le président coordonnateur.

Notons que cette organisation se fonde sur la promotion d'une culture politique de non-violence et de paix. « Nous devons prendre le relais en saluant les actions de nos prédécesseurs et encourager leur parcours. Nous devons également être une génération exemplaire et digne de confiance, refusant la violence politique tout en réglant les différends qui peuvent exister », a-t-il indiqué.

Prince Merveilleux Nsana Nsayi a, par ailleurs, souhaité que la jeunesse du RUNR soit « un arbre de paix, de fraternité et d'amour ».

Josiane Mambou-Loukoula

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Six sociétés candidates aux travaux de protection du littoral congolais

La cérémonie relative aux soumissions des offres a eu lieu le 3 mai. L'entreprise retenue parmi les six devra effectuer des travaux de protection du littoral congolais contre les érosions marines dans la baie de Loango, dans le département du Kouilou.

Les sociétés qui ont soumissionné à ces offres sont : CGC Congo, Sino-Hydro Corporation, Socofran CDE, SMGC, CRBC et Astadi. Les offres vont de 31 milliards à 69 milliards avec des délais d'exécution allant de 18 à 36 mois. Les travaux seront financés par le budget de l'État congolais. Ceux-ci portent sur l'implantation d'une batterie de sept brise-lames de 300 à 400 mètres de longueur ; l'aménagement de six tronçons de cavaliers en attachements au pied des falaises en face des ouvertures des brise-lames ; l'implantation d'un épi d'environ 110 mètres de longueur, au sud du débouché de la rivière Matombi ; le pré-chargement en sable de l'épi de façon à saturer l'ouvrage dès sa mise en place, par l'apport de 100 000 m³ de matière durable. La protection du littoral régleme les constructions, oriente et limite l'urbanisation dans les zones littorales. Elle gère l'implantation de nouvelles routes, donne l'accès à la côte et aux rivages, tout en préservant la biodiversité et les paysages des rivages maritimes. La cérémonie d'ouverture de ces offres a eu lieu au siège de la délégation générale des grands travaux, sous le patronage de l'assistant du ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire, Placide Moudoudou.

Jean-Jacques Koubemba

INFRASTRUCTURES

Six entreprises en lice pour la construction de la sous-préfecture de l'île Mbamou

CGC Congo, SMGC, Sicas, SCCPITP, Socodev et Delta Construction ont répondu à l'appel d'offres relatif aux travaux de construction et d'équipement du siège et des logements du sous-préfet et du secrétaire général de Mbamou, dans le département autonome de Brazzaville.

Ces entreprises ont été révélées le 8 mai à Brazzaville par l'assistant du ministre délégué aux Grands Travaux, Placide Moudoudou, lors de l'ouverture des offres. Ces travaux seront exécutés en vue de moderniser l'arrière-pays en renforçant les capacités opérationnelles de l'administration publique. Ce projet vise également la construction des infrastructures de base afin de rendre viable cette localité. « Cet effort de modernisation de l'appareil de l'État se prolonge patiemment et activement à l'ensemble de l'administration. L'arrière-pays se dote d'édifices modernes, déclencheurs de la décentralisation et du transfert des compétences. Le but de ce projet est de rapprocher les administrateurs des administrés, les populations des pouvoirs publics », a déclaré Placide Moudoudou. Le marché de ces travaux est divisé en deux lots. L'entreprise adjudicataire se chargera de la construction d'un bâtiment R+1, d'un local pour groupe électrogène, d'une guérite, d'un mur de clôture et des aménagements extérieurs et intérieurs du siège et de la résidence du sous-préfet. Deux bâtiments de plain-pied, les aménagements extérieurs ainsi que l'équipement nécessaire seront affectés à la résidence du secrétaire de Mbamou. Notons que la construction de ces édifices est financée par l'État congolais.

J.M.-L.

Bureau de la jeunesse du RUNR

Président coordonnateur : Prince Merveilleux Nsana Nsayi

Secrétaire général : Roluhe Children Ibara

Secrétaire chargé de la communication, presse et propagande (porte-parole) : Bill Lygresse Vouvou

Secrétaire chargée de l'action féminine et de l'enfance : Merveille Princia Mavoungou

Secrétaire chargée de l'organisation et de la mobilisation : Victoire Ndala Nkambi

Secrétaire chargé des finances et du matériel : Dalvy Akone

Secrétaire chargé de la culture, des sports, des arts et des loisirs : Hudon Dieval Andzi Nganongo

Secrétaire chargée des relations extérieures : Renée Manaka

Commission de contrôle, d'évaluation et de discipline

Secrétaire : Rondy Nsomi Milandou

Rapporteur : Berthael Louemba Mfou Otsally

Membre : Belvy Valler Younguila

FORMATION DES JEUNES

Le Salon Entreprise-Emploi du Congo a tenu sa 6^e édition

Selon les organisateurs, l'Association Initiative d'Aide au Développement (AIDD), le thème choisi – orientation, formation et emploi – avait pour but de briser le silence sur l'orientation des jeunes et de recadrer filières et programmes pour leur proposer des formations et des métiers adaptés aux besoins du marché de l'emploi mais aussi à leurs aptitudes.

« L'orientation que nous souhaitons consiste à proposer aux jeunes des formations qualifiantes liées au besoin des entreprises et du pays en fonction de leurs aptitudes », a précisé la présidente de l'AIDD, Ghislaine-Guylaine Mbanzy-Onzé. Cet événement a été l'occasion de débattre de l'orientation, de la formation et des métiers s'inscrivant dans le contexte de l'émergence du Congo, de l'intégration sous-régionale et de la mondialisation.

Lors de cette édition, le salon

devait répondre aux interrogations suivantes : que devons-nous faire devant le manque de profils répondant aux besoins des entreprises ? Comment concevoir que plus de 20% des jeunes de 20 à 35 ans n'ont jamais pu effectuer un premier stage ? Venus nombreux de tous horizons, les jeunes ont répondu présents à cette ultime initiative de l'AIDD. Leur engouement démontre leur intérêt, renouvelé à chaque édition, pour la recherche de solutions durables pour leur avenir.

Selon le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, cette sixième édition n'est pas de trop pour tenter d'améliorer la situation de l'emploi des jeunes. Elle est aussi l'occasion d'exhorter une fois de plus les jeunes à s'appropriier les différents mécanismes initiés par ce ministère afin de donner un sens à leur existence.

Le ministère est à l'œuvre dans

la promotion de campus émergents ainsi que la mise en place d'un fonds de soutien à l'entrepreneuriat juvénile. S'agissant du premier point, ces campus ont pour but de susciter des vocations chez les jeunes indécis quant à leur avenir professionnel. Le second consiste à soutenir financièrement les jeunes porteurs de projets dans le lancement de leurs activités. « Notre détermination à briser la courbe du chômage, notamment chez les jeunes, et à scruter les différents horizons allant de leur orientation à leur emploi nous promet des résultats satisfaisants sur le chemin de notre émergence économique », a déclaré Collinet Makosso.

Rappelons que depuis 2008 l'AIDD participe avec d'autres mouvements et associations agissant dans le domaine de l'emploi, à l'effort de règlement de l'épineuse question de l'emploi des jeunes.

Nancy-France Loutoumba

CONGO TÉLÉCOM

De nouveaux produits à la disposition du public

La distribution de ces produits se fera à la nouvelle agence commerciale de Brazzaville-centre inaugurée le 8 mai par le ministre des Postes et des télécommunications, Thierry Lézin Mougala.

Au cours de cette cérémonie, l'administrateur général de la société Congo Télécom, M. Akouala, a présenté les espaces de la nouvelle agence. Elle est dotée notamment d'un espace mobile pour les questions liées aux produits et services mobile CDMA, d'un espace wholesales qui traitera des questions relatives à la gestion et la location des capacités, d'un espace showroom spécialisé dans la démonstration des produits et services de la société, ainsi que d'un espace VIP pour la prise en charge des clients. Au terme de la visite de l'agence, le ministre Thierry Lézin Mougala n'a pas caché sa satisfaction : « La télévision, l'Internet, le téléphone et tout ce qui a trait au numérique, la télévision numérique, une offre de mobiles en technologie CDMA et tous les produits proposés par les sociétés de téléphonie fixe ou mobile sont des produits nouveaux non seulement innovants technologiquement, mais qui ne sont pas encore présents dans le pays. »

Il a par ailleurs souligné que la société Congo Télécom allait se positionner sur un créneau aujourd'hui inoccupé et restituer à l'opérateur économique sa vocation de leader en matière de télécommunications.

Lydie-Gisèle Oko

AVIS DE RENCONTRE – CONSULTATION PARTIES PRENANTES

Dans le cadre du nouveau programme Filière cuiseurs économes à Brazzaville, l'ONG française Initiative développement organise le 27 mai 2013 à 8h30 une consultation des parties prenantes.

À Brazzaville, l'utilisation de bois et de charbon de bois pour la cuisine est très répandue.

Les foyers utilisés par les petites restauratrices ainsi que les vendeuses de nourriture de rue sont pour la majorité des foyers traditionnels peu économes en combustible. Par conséquent, la consommation en bois et charbon de bois est importante dans ces activités de restauration :

ce qui implique un coût important pour les restauratrices et vendeuses de nourriture de rue, ainsi qu'une dégradation importante de l'environnement des régions limitrophes de Brazzaville.

L'utilisation de cuiseurs économes mixtes – c'est-à-dire utilisable soit avec du charbon de bois soit avec du bois – permet aux restauratrices et vendeuses de nourriture de rue de réduire la quantité de combustible nécessaire lors de la cuisson et donc leurs charges liées à leur activité économique, augmentant ainsi leurs revenus.

Le programme Filière cuiseurs économes de l'ONG Initiative Développement dure deux ans et vise à créer et structurer à Brazzaville une filière de fabrication locale de cuiseurs économes de qualité.

Les impacts attendus de ce programme sont notamment la diffusion d'au moins 500 cuiseurs économes mixtes à destination des restauratrices et vendeuses de nourriture de rue, la réduction de la consommation de bois et charbon de bois à Brazzaville ainsi que la réduction des fumées nocives émises lors de la cuisson.

Y sont invités tous les acteurs et actrices liés à la petite restauration, à la restauration de rue (beignets, manioc, etc.)

Lieu : Bureau d'Initiative développement – Case C3-53, OCH La Glacière, Baongo – derrière La Détente, au troisième tournant sur la piste à gauche.

Date : 27 mai 2013 de 8h30 à 11h30



OWAZ

Numéro de vol	Fréquence	Départ	Origine	Destination	Arrivée	Avion
LC011 (VOL DIRECT)	L/Me/V	21H40 TU	Brazzaville (BZV)	Paris (CDG)	06H30 TU	B757
LC012 (VOL DIRECT)	D/Ma/J	23H00 TU	Paris (CDG)	Brazzaville (BZV)	05H50 TU	B757

* Billet valable jusqu'au 30 Juin

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



ENTREPRISE

Les responsables sensibilisés à une gestion rationnelle du personnel

Quelques acteurs des secteurs public et privé du Congo ont participé, le 7 mai, à un séminaire en gestion des ressources humaines (GRH). Il en ressort que l'amélioration des performances des travailleurs et leur motivation favorisent le développement de la compétitivité des entreprises.

Organisée par la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, cette rencontre avait pour thème « Les ressources humaines, un facteur clé de réussite et un élément de compétitivité pour les entreprises ». L'objectif principal était de montrer aux acteurs de ces différents secteurs l'importance de l'homme dans le fonctionnement et le développement d'une société. D'autres facteurs contribuant à la croissance des entreprises ont été cités. Il s'agit, entre autres, de l'identification des besoins des travailleurs, la création et la pérennisation de l'emploi et l'adaptation des outils de management au contexte des entreprises. « Lors de mes consultations auprès des entreprises, j'ai constaté une pénurie de talents. Nous comptons donc développer une offre de formation en GRH à l'endroit des entreprises et des universitaires afin de les accompagner dans la mise en œuvre de cette filière au sein des entreprises », a déclaré Marie-Pascale Mirre, formatrice de ce séminaire.

S'agissant de la bonne gestion d'une entreprise n'ayant pas de service de GRH, il a été demandé de procéder à l'identification des tâches à exécuter, notamment la paie, la gestion fiscale, le recrutement. Car, une gestion non formalisée peut entraîner l'irrationalité des décisions, des évaluations imprécises et des licenciements arbitraires. Le conseiller aux affaires générales et au renforcement des capacités du ministre du Développement industriel et du secteur privé, Laurent Dahonda, a, pour sa part, indiqué que le Congo, qui prétend devenir un pays émergent d'ici 2025, avait besoin de l'expertise nationale pour sa diversification économique : « Il nous faut d'abord investir prioritairement dans l'homme, qui est au centre de tout. La réutilisation immédiate des connaissances acquises à la fin de ce séminaire apportera indubitablement un mieux. » Notons que ce séminaire vient en appoint pour aider le pays à améliorer sa position au niveau du projet Doing Business de la Banque mondiale. Cette formation se poursuivra jusqu'en juillet. Les thèmes retenus pour ce rendez-vous sont : la formation, un levier de performance ; comment accompagner l'évolution professionnelle des salariés ; mise en place des systèmes d'évaluation des compétences et des performances pour atteindre les objectifs de l'entreprise.

Lopelle Mboussa-Gassia

COMMERCE

Le projet de renforcement de capacités du système prolongé d'un an

Le temps additionnel permettra au ministère du Commerce et des approvisionnements de poursuivre notamment la mise à jour des textes législatifs ainsi que leur mise en application.

La demande adressée par le ministère du Commerce à l'Union européenne (UE) a été approuvée. Son ambassadeur au Congo, Marcel van Opstal, l'a annoncé le 8 mai à Brazzaville, lors du quatrième comité de pilotage sectoriel, présidé par la ministre de tutelle, Claudine Munari.

Outre la mise à jour des textes législatifs, le temps accordé leur permettra d'appuyer la mise en route et l'accompagnement des organes créés, tels le Centre de médiation et d'arbitrage, la Commission nationale de l'Ohada, le Conseil de protection du consommateur ainsi que le Centre de référence de l'Organisation mondiale du commerce.

Le but de ce Projet de renforce-

ment de capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE), cofinancé par les deux parties, est d'améliorer le climat des affaires dans ce pays. « Ce projet est arrivé à une étape cruciale. Sa première phase est censée se terminer le mois prochain. Le bilan démontre que non seulement une grande partie des activités prévues a été menée à terme, mais également que les résultats visés ont été atteints », a déclaré l'ambassadeur de l'UE.

Il a par ailleurs proposé l'évaluation dans les meilleurs délais des moyens nécessaires qu'il faudra prévoir dans la Loi de finances 2014 en vue d'assurer la continuité et la pérennisation des résultats du PRCCE. Car il est nécessaire de garantir la continuité des actions visant le développement du secteur privé et du commerce ainsi que les interventions éventuelles financées par le on-

zième Fonds européen de développement, a-t-il souligné.

Claudine Munari a, pour sa part, remercié l'UE d'avoir répondu favorablement à cette demande et a promis d'inscrire dans le budget national de 2014 la contrepartie pour assurer la poursuite de ce projet. « Vu l'importance du travail à poursuivre, nous ferons notre possible pour obtenir un délai de plus d'une année », a-t-elle indiqué.

Initié en 2010, le PRCCE en République du Congo a concerné quatre domaines : le développement du commerce, les négociations commerciales, l'amélioration du climat des affaires et le développement des petites et moyennes entreprises. Il s'inscrit dans le programme de diversification économique prôné par le gouvernement, ayant pour objectif la croissance et la réduction de la pauvreté.

L.Mb.-G.

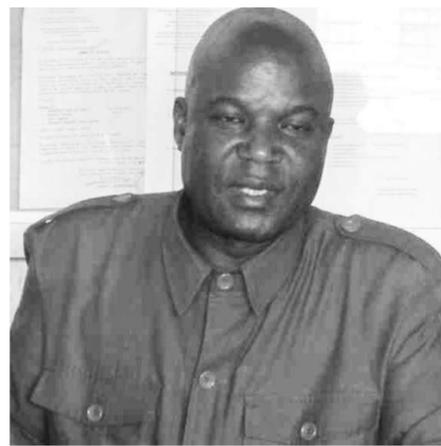
CONSOMMATION

Les vendeurs de boissons appelés à respecter les prix homologués

Le rappel à l'ordre est venu de Gaspard Massoukou, directeur départemental de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales à Pointe-Noire au cours d'une réunion qu'il a présidée à son bureau, le 8 mai.

La démarche vise la lutte contre la vie chère et la transparence du marché pour des produits de large consommation. Cette rencontre fait suite à l'application de la loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012 portant Loi de finances pour l'année 2013 et instituant une taxe spécifique sur les alcools, les nouveaux prix de boissons produites par les brasseries du Congo (Brasco) à Brazzaville et Pointe-Noire.

Ainsi selon cette note, les prix de vente applicables dans les deux principales villes du Congo sont obtenus en majorant les prix affi-



Gaspard Massoukou

chés sur la note des frais de transport et de manutention. Les directeurs départementaux du Commerce intérieur de Brazzaville et de Pointe-Noire veilleront à l'application stricte des dispositions de la présente circulaire à compter du 1er janvier 2013. En effet, en dépit des prix de gros de boissons alcoolisées et gazeuses,

ladite circulaire fixe aussi les prix de vente au détail d'une bouteille des différentes bières locales selon sa qualité, allant de 565 à 280 FCFA dans les supermarchés et de 620 à 310 FCFA dans les buvettes.

Par ailleurs pour rendre pérennes ces dispositions, la direction départementale de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire a rappelé aux commerçants grossistes de boissons d'afficher les prix pratiqués sur le marché et d'utiliser des facturiers. La direction entend aussi déployer ses équipes à travers les marchés et différents points de ventes de boissons de la ville. Notons que cette réunion a connu la présence des représentants des brasseries du Congo, de la chambre de commerce, des associations de consommateurs et de la force publique.

Séverin Ibara

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

DÉFENSE

Le commandement de la gendarmerie nationale en séminaire

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, a ouvert le 7 mai à Brazzaville, cette session qui inaugure un vaste programme de formation des personnels de la gendarmerie et de gestion des ressources allouées à cette institution.

Le séminaire doit permettre aux participants une meilleure appropriation des directives des hautes autorités nationales et du commandement contenues dans le message du président de la République à la force publique, et des directives de planification annuelle du commandant de la gendarmerie.

Il aura donc pour buts de dresser un état des lieux de la situation sécuritaire et des unités de la gendarmerie, d'étudier les textes normatifs des missions et



Les participants au séminaire

du fonctionnement de la gendarmerie, de proposer des solutions en vue de renforcer les capacités opérationnelles des unités, et d'identifier les réformes structurelles et fonctionnelles nécessaires pour améliorer l'action de la gendarmerie.

Ce séminaire se fixe pour objectif global de préparer en amont et en aval toutes les conditions permises devant aboutir à une amélioration substantielle de l'environnement de travail dans l'optique de placer le service public de la gendarmerie au centre de l'État et des populations.

Signalons que ce séminaire qui se déroulera du 7 au 11 mai sous la forme d'exposés et de débats, connaîtra l'intervention de personnes ressources extérieures à la gendarmerie nationale.

Guillaume Ondzé

LÉKOUMOU

Les ressortissants appellent à l'union des intelligences

Les membres de l'association Sikozabama développement, qui regroupe les ressortissants des cinq districts de la Lékoumou, se sont réunis le 5 mai à Pointe-Noire, sous la direction de leur président, Gilbert Mbemba.

Les ressortissants de Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé (Sikozabama) vivant à Pointe-Noire, ainsi que deux membres venus de Brazzaville, ont réaffirmé leur volonté de se mettre ensemble à un an et demi des festivités tournantes de la municipalisation.

La participation de l'association aux activités de la municipalisation accélérée en 2014 a été, en effet, le principal point débattu par les membres de Sikozabama développement. « La municipalisation accélérée est l'affaire de tous les fils et filles de la Lékoumou. Ils doivent tous y participer. Ce n'est pas l'affaire d'une seule personne, d'un

ministre, d'un député ou d'un sénateur. Nous devons tous nous retrouver pour décider de ce qui pourra être fait en 2014 dans le département », a déclaré, avec fermeté, Gilbert Mbemba.

Ainsi est-il prévu dans un proche avenir, la rencontre à Brazzaville des membres de Pointe-Noire avec ceux de la capitale en vue d'enrichir le document sur les propositions et contributions des cadres du département quant aux activités qui seront menées dans les cinq districts de la Lékoumou. « La municipalisation n'est pas l'affaire de la majorité ou de l'opposition. C'est l'affaire de tous. La Lékoumou est une et indivisible. Il

ne faut pas que les gens fassent du sectarisme. Pour la sécurité du pays, il n'y a ni démocrate, ni républicain, nous sommes tous américains, a clamé Barack Obama, le président américain. Nous devrions nous servir de cet exemple pour la prochaine municipalisation dans le département », a ajouté Abdoulaye Moulolo, le délégué de Brazzaville.

Sikozabama développement est une association à caractère économique, née il y a un an et demi. Son but est de participer au développement du département et donc de contribuer au bien-être de ses habitants.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Les assistantes et secrétaires se perfectionnent à Pointe-Noire

À l'occasion de la célébration de la 11^e édition de la Journée internationale du secrétariat, l'association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo (Apasc) a organisé, le 4 mai, un séminaire de perfectionnement à l'intention de ses membres à Pointe-Noire. Les sujets développés par les conférenciers concernaient : « Le coaching et la relève » par Blaise Berri ; « Comment gérer son patron ? » par Hymmedat Dibakala ; « La secrétaire-le patron et l'anglais » par Socath Mavouba et « Le show du secrétariat » par Faustin Sayisa.

Dans son mot de circonstance, la présidente de l'Apasc, Florence Simba, a appelé tous ceux qui aiment le secrétariat à adhérer à l'association. « Dans la vie, chacun de nous fait du secrétariat, que ce soit dans la logistique, à la maison,

au garage. Tous ceux qui savent tenir un stylo, organiser, programmer, peuvent venir à l'Apasc. Nous faisons tous du secrétariat. L'association est ouverte à tous ceux qui exercent ce métier et aux amis du secrétariat », a-t-elle insisté. Florence Simba a toutefois souligné que ce séminaire n'avait pas été suffisamment suivi.

Car la cérémonie nationale de cette Journée mondiale aura lieu à Brazzaville du 23 au 25 mai et, au niveau international, elle est prévue le 10 juin à Cotonou au Bénin.

Rappelons par ailleurs que pour permettre à ses membres de s'affirmer sur le terrain, l'association organise des formations gratuites et des séances d'échange tous les derniers samedis du mois.

Charlem Léa Legnoki et Lucie Prisca Condhet



Une expertise à votre portée

Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville République du Congo

7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter

EAU

Les populations de Ngoyo et Tié-tié satisfaites de l'initiative de Global développement

Les pénuries d'eau étant récurrentes dans la ville, les populations des arrondissements 3 Tié-tié et 6 Ngoyo s'approvisionnent gracieusement en eau potable au niveau de l'usine de mise en bouteille d'eau de source de Global développement ainsi qu'au niveau de sa succursale.

Global développement est une société de production, de conditionnement et de commercialisation d'eau de source. Pour pallier cette pénurie d'eau et lutter contre les maladies hydriques telles que le choléra qui ne cesse de menacer les populations, cette société a fait installer plusieurs robinets à l'entrée de son usine située dans l'arrondissement 6 Ngoyo, ainsi qu'à sa succursale située dans l'arrondissement 3 Tié-tié (quartier 7-7 de Dany). « C'est plein de gens ici le matin et le soir. Tout le monde peut s'approvisionner gracieusement en eau



L'approvisionnement en eau potable à la succursale de Global développement

potable, l'essentiel est d'avoir un récipient », confie Fabrice, employé dans une structure située non loin de la succursale. Cette initiative est saluée par les popu-

lations des quartiers environnants qui ne sont plus obligées de parcourir des kilomètres pour avoir de l'eau potable. « Nous ne manquons plus d'eau. Celle que

nous prenons ici est de bonne qualité et nous la consommons sans inquiétude. Elle n'est pas comme celle que nous prenons au robinet, souvent pleine de dé-

bris que les conduits d'eau, devenus vétustes, laissent entrer », explique Gracia, jeune fille habitant le quartier 7-7 de Dany. « Je suis du quartier Och situé dans l'arrondissement 1 Lumumba. Je viens souvent m'approvisionner ici car chez nous, l'eau sort au robinet une fois la semaine. Et pour l'avoir il faut se réveiller à trois heures du matin. Nous sommes souvent obligés de laisser le robinet ouvert et un seau pour être alertés par le bruit dès qu'il y a de l'eau », a déclaré un habitant du quartier voisin d'Och. Pour Amour Daria Louzolo, responsable du service de communication de Global développement, l'eau étant un produit de première nécessité doit être accessible à tous. « Nous ne vendons pas seulement l'eau mais nous la partageons et nous veillons aussi au bien-être de la population », a-t-elle précisé.

Lucie Prisca Condhet

CÔTE SAUVAGE

La jeunesse ponténégrine se préoccupe de l'assainissement du littoral

Des jeunes se sont organisés en petits groupes le 7 mai pour mener des opérations de nettoyage du littoral de la Côte sauvage.

Ce parc naturel marin fait la beauté de la ville océane, mais la pollution de la plage par des déchets de toute sorte devient préoccupante. Une situation que les Ponténégrins déplorent. Le littoral de la ville de Pointe-Noire, dit Côte sauvage, est un site de loisirs pour les habitants de la ville océane et les étrangers en séjour dans la région. Cette côte représente un intérêt économique significatif malgré la dégradation qu'elle subit du fait des activités de l'homme. « La plage de Pointe-Noire est une richesse naturelle qui mérite d'être protégée. Les autorités locales doivent prendre des mesures sur la zone côtière afin d'arrêter sa dégradation et l'occupation anarchique de ces espaces », estiment plusieurs personnes interrogées sur sa protection. Les jeunes volontaires qui nettoient régulièrement le site reconnaissent que ces espaces ont été aménagés pour le développement du commerce, mais aussi pour des activités touristiques pouvant générer des revenus. D'autres encore disent haut et fort que c'est grâce à cette plage que la ville de Pointe-Noire attire autant de touristes et d'expatriés, car il est très agréable de se reposer au bord de l'océan où l'air est vivifiant.

Prosper Mabonzo

SANTÉ PUBLIQUE

La Comeg présente son rapport d'activités du premier trimestre 2013

Soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration le 4 mai à Brazzaville, le document fait ressortir les difficultés liées à l'approvisionnement des formations sanitaires et aux fréquentes ruptures en médicaments des programmes spécifiques.

La Congolaise des médicaments essentiels génériques (Comeg) a présenté récemment son rapport d'activités du 1er trimestre de l'année, lors de la session ordinaire du conseil d'administration. Les problèmes liés à la rupture de médicaments sont très remarqués au niveau des programmes de gratuité. Ces ruptures concernent des médicaments ARV, des anti-tuberculeux, des anti-palustres et des médicaments pour les IO et IST. Le rapport de la direction générale a également notifié la faible capacité de gestion du personnel affecté dans les pharmacies des formations sanitaires.

322 millions FCFA de vente !

Concernant les ventes, la Comeg a réalisé des résultats encourageants sur cette période, avec une

augmentation régulière chaque mois, soit près de 322 millions FCFA. « Mais les conditions premières restent : la disponibilité des médicaments essentiels et génériques de qualité au meilleur coût ; la distribution des médicaments des programmes de gratuité selon le plan de distribution préétabli

dans cette direction.

À ce jour, poursuit le rapport, l'antenne de Pointe-Noire connaît son début d'opérationnalité et les commandes passées au 4e trimestre de l'année dernière, ont connu leur réception totale au cours de ce trimestre. « Ce qui a eu une incidence directe sur le chiffre d'affaires réalisé. » S'agissant de la dis-

tribution des médicaments gratuits, elle s'est faite conformément aux indications des programmes du ministère de la Santé et de la Population. Cependant, la Comeg a déploré le non-paiement, comme d'habitude, des

frais de gestion y relatifs. « Cette situation a inéluctablement des conséquences néfastes sur notre trésorerie. Il faut donc que des mesures soient prises à cet effet », note le rapport.

Le conseil d'administration a ensuite adopté le plan d'actions de l'année en cours. Les principales activités de ce plan d'actions devront conduire la Comeg à atteindre les principaux résultats attendus. Il s'agit notamment de rendre les médicaments essentiels et génériques de qualité disponibles dans les formations sanitaires ; l'assurance qualité de ces médicaments essentiels et génériques ; la bonne gouvernance et la gestion transparente de la centrale ainsi que sa visibilité. L'État a prévu dans son budget 2013 les lignes pour acquisition des médicaments essentiels et génériques.

Les participants ont, par ailleurs, analysé la mise en œuvre par la Comeg du plan d'approvisionnement en médicaments essentiels de l'année dernière, adopté le rapport d'activités annuel 2012 et celui de recrutement du commissaire aux comptes.

Parfait Wilfried Douniama



Un entrepôt

CENTENAIRE DE LA CRÉATION DU
POSTE ADMINISTRATIF DE MOSSAKA
1913 - 2013



COMMUNIQUÉ

Le président de la commission d'organisation des festivités du centenaire de la création du poste administratif de Mossaka informe les populations de cette localité, les natifs, ressortissants et sympathisants des districts de Tchicapika, Ntokou, Loukoléla et Makotimpoko, que les festivités tant attendues auront bel et bien lieu du 11 au 12 mai 2013, à Mossaka, la capitale du poisson.

Le centenaire de Mossaka étant l'affaire de tous, il invite par conséquent les filles et fils de Mossaka et des districts voisins, à l'unissons et avec l'hospitalité qui les a toujours caractérisés à :

- aller accueillir les illustres invités ;
- aller contempler physiquement une métamorphose historique : Mossaka totalement sortie des eaux.

Vive le centenaire de Mossaka
Mossaka Aka Ville

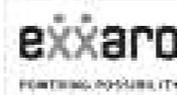
**Pour la Commission d'organisation,
Le président de la Commission communication
Antonin Molamou**

**SOCIÉTAIRES DE TCHIMBAMBA :
VOTRE CAISSE LOCALE
DEMEMAGE !**

Votre Caisse Tchimbamba a une nouvelle adresse : **route de l'aéroport après l'hôtel HILARY .**

Des nouveaux locaux pour un meilleur accueil !

Rejoignez-nous !



Les postes suivants sont vacants à Exxaro, DMC Iron Congo SA:

POSTES	EMPLACEMENT	EXPERIENCE
Administrateur, Paie	Pointe Noire	Exécution de la paie et comptabilité financière (2 ans) (essentiel) Une expérience prouvée précédente (recommandé) de systèmes de paie (2 ans)
Commis, Installations	Mayoko	Une expérience précise du travail approprié (1-2 ans) (essentiel)
Agent Principal, Hébergement	Mayoko	Une expérience précise du travail approprié (3 ans) (essentiel)
Superviseur, Travaux du Site	Mayoko	Une expérience précise du travail approprié (3 ans) (essentiel) Approprié dans le milieu des travaux chantier de construction et des projets (2 ans) (essentiel)
Dirigeant, Paie (Exécution)	Mayoko	Administration de la paie et des systèmes d'information (2-3 ans) Précédente expérience éprouvée des systèmes VIP et RH (1-2 ans) (recommandé) Une expérience pertinente dans la formation et le développement (3 an) (indispensable)
Cadre supérieur, Formation	Mayoko	Démontrer une connaissance et une compréhension de la formation dans au moins un (pertinent) des flots de carotte (3 ans) (recommandé)
Praticien, Formation	Mayoko	Une expérience appropriée de la formation et du développement fonctionnels techniques (3-5 ans) (essentiel) Démontrer une connaissance et la compréhension de la formation dans au moins un des flots de carotte (approprié) (3-5 ans) (essentiel)
Dirigeant Ressources Humaines	Mayoko	Milieu de l'administration ou des services RH (2-3 ans) (Essentiel)
Commis, service de support technique	Mayoko	Une expérience précise du travail approprié (1-2 ans) (Essentiel)
Commis, Transport aérien	Pointe Noire	Une expérience précise du travail approprié (1-2 ans) (Essentiel)
Dirigeant, Transport aérien	Pointe Noire	Importation/exportation et logistique appropriées (2-3 ans) (Essentiel) Gestion des matériaux ou associés (2 ou 3 ans) (Essentiel)
Dirigeant, Douanes	Mayoko	Importation et exportation avec la douane (recommandé) (1-2 ans)
Commis, Transport maritime	Pointe Noire	Une expérience précise du travail approprié (1-2 ans) (Essentiel)

Si vous avez besoin de plus amples informations sur un poste, s'il vous plaît contactez Audrey Kounenguika par courriel Diane.Kounenguika@exxaro.com. Pour postuler à l'un des postes ci-dessus, s'il vous plaît envoyer votre CV aux bureaux DMC Siège Social : 278, avenue Ngueli-Ngueli, BP 1779, Pointe-Noire – République du Congo ou par courriel à Diane.Kounenguika@exxaro.com tout en mentionnant le poste que vous postulez, le ou avant le 10 Mai 2013 à 16:00.

Si vous ne mentionnez pas le poste pour lequel vous postulez, votre demande sera simplement rejetée. Si vous n'avez pas été contacté dans les 28 jours suivant la date de clôture de cette annonce, s'il vous plaît acceptez que votre demande a été rejetée.

VILLA À VENDRE À L'AERO CLUB 440M² À POINTE - NOIRE

3 chambres à coucher dont :

- 1 chambre parents avec salle de bain + chauffe eau
- 2 chambres enfants + 1 douche complète
- salon + salle à manger
- 1 cuisine
- 2 terrasses
- 1 annexe (studio + douche complète)
- 1 cabane
- 1 W.C extérieur
- 1 bêche à eau + supprimeur

Contact : 06 929 82 39

Mail : romina31ca@hotmail.com

IN MEMORIAM



10 mai 2012-10 mai 2013.
Voici 1 an que le Seigneur a rappelé dans son royaume notre fille chérie, Gidra Ofoua Massawe. En cette date anniversaire, le commandant de l'Armée de terre, Albert Ofoua, Claude Ngambou, la famille, et les amis et connaissances vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
« Fille massa » nous ne t'oublierons jamais.

JUSTICE

Les magistrats dans le viseur du Conseil supérieur de la Magistrature

Des sanctions pourraient frapper prochainement les magistrats qui ne remplissent pas au mieux la mission d'intérêt public qu'ils exercent. Le Conseil supérieur de la Magistrature a tiré ces conclusions à l'issue de sa session tenue le 8 mai sous l'autorité du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, président de cette institution.

Garant de l'ordre public, le corps de la magistrature serait affecté par des déviances qui méritent d'être réprimées. Le président de la République l'a souligné au cours de la session, constatant que les hommes et les femmes dont le rôle est de garantir le respect des lois sont les premiers à les fouler

aux pieds. Interrogé au sortir de la session par nos confrères de la presse présidentielle, le Secrétaire général du Conseil supérieur de la Magistrature, Emmanuel Alihonou, commente ainsi l'indignation du président de la République : « *La situation de la magistrature est assez difficile en ce moment. Le chef de l'État n'a pas été tendre là-dessus. Les agissements qui sont constatés dans les tribunaux ont pour dénominateur l'affaiblissement de la morale professionnelle dans le corps de la Magistrature. Le peuple voit comment cela se passe, les justiciables le vivent tous les jours, ils sont en butte aux difficultés qu'ils rencontrent dans les instances judiciaires. Le chef de l'État a demandé que l'on continue d'explorer les dossiers,*

pour regarder les cas de déviances et que l'on se retrouve prochainement pour prononcer des sanctions, mais des sanctions sévères ». Au cours de cette session, le magistrat Oko-Ngakala a été nommé procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville en remplacement d'Emmanuel Essami-Ngatsé. D'autres nominations ont été prononcées au niveau des Cours d'Appel, de la Cour Suprême, des Parquets généraux. Il y a quatre ans, lors du Conseil de l'instance tenu en mai 2009, plusieurs magistrats avaient été révoqués pour fautes professionnelles graves.

Le dossier du 4 mars

Le Conseil ne s'est pas prononcé sur l'Affaire du 4 mars, mais le

Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des droits humains s'est exprimé sur la question sur les antennes de la télévision nationale. Nous revenons sur les grandes lignes de cet entretien.

Emmanuel Yoka a rappelé que cet organe créé pour gérer la carrière des magistrats n'a rien à voir avec le drame du 4 mars. À la question de savoir si malgré tout le procès lié à cette affaire s'ouvrira un jour, le ministre a répondu : « *Il aura forcément lieu, de deux manières. À savoir que lorsque les faits font l'objet d'une enquête judiciaire, en l'occurrence d'une instruction préparatoire, il y a deux issues : soit le juge d'instruction estime que les faits à saisir ne sont pas constitués, il y aura un non-lieu ; soit il estime au contraire que les faits sont*

constitués, en ce moment il transmet le dossier au procureur de la République pour ses réquisitions. Dans tous les cas de figures, il y aura une issue dans cette procédure. Il ne m'appartient pas de vous dire laquelle... ».

Sur le délai de garde à vue dénoncé par les avocats des prévenus, Aimé Emmanuel Yoka a estimé qu'il est régulier d'après les textes. Parlant de la demande de liberté provisoire formulée par ces derniers pour leurs clients, le Garde des sceaux a mis le refus d'accéder à cette demande sur le compte de l'opportunité qui revient au juge d'apprécier les risques qu'il encourt dans le cadre de la procédure en accordant cette faveur au prévenu.

Gankama N'Siah

ENVIRONNEMENT

Dieudonné Ankara : « Les taxes sur l'environnement sont une exigence de la loi »

Nommé il y a quelques mois, le nouveau directeur départemental de l'Environnement de Brazzaville revient sur la mauvaise interprétation des lois existant dans le secteur par certains ministères et citoyens. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, le docteur Dieudonné Ankara appelle les commerçants à s'acquitter de ces taxes.

Les Dépêches de Brazzaville : Le gouvernement a fait voter en 1991 une loi sur la protection de l'environnement, promulguée le 14 juillet 2008. Quels sont les grands axes de cette loi ?

Dieudonné Ankara : Le plus grand défi que l'humanité doit relever dans les dix prochaines années est celui de l'environnement. Les responsables politico-administratifs de notre pays ont compris l'importance des questions environnementales depuis plus d'une vingtaine d'années. La loi sur la protection de l'environnement est, et demeure, d'actualité. Malheureusement elle n'est pas assez connue de la majorité de nos concitoyens. Elle fixe toutes les modalités de règlement des questions environnementales en République du Congo et institue des taxes et redevances en matière d'environnement. Il s'agit d'abord de la taxe unique à l'ouverture, qui est payée par toute installation classée au début de

l'exercice des activités. Elle se paye une seule fois durant la vie de l'établissement. Les autres sont : la redevance annuelle de pollution, qui est payée par les installations de première classe, et la redevance superficielle annuelle payée par toutes les installations classées en fonction des superficies utiles à l'activité.

LDB : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans le recouvrement de ces taxes ?

DA : Au sujet de la redevance superficielle annuelle, il convient de signaler que sa mauvaise interprétation est sujette à polémiques entre, d'une part, le ministère du Commerce et des approvisionnements, le syndicat des commerçants et les directions départementales de l'Environnement, d'autre part. Ces trois taxes sont les exigences de la loi pour la protection de l'environnement conformément à son article 63. Nous les percevons auprès des grandes sociétés, des artisans et des commerçants. Peu de Congolais connaissent cette loi, ce genre d'impôts perçus sous forme de taxes. Les montants pour les installations de première classe vont de 1 à 2 millions FCFA. Pour la seconde classe, ils vont de 250 000 à 500 000 FCFA. Généralement auprès des grandes sociétés, nous ne rencontrons pas de difficultés malgré quelques réticences, mais le



Dieudonné Ankara

problème est au niveau des citoyens congolais qui ne veulent pas la payer. Nous avons aussi des problèmes avec d'autres départements ministériels qui veulent se mêler du fonctionnement de notre ministère en prétendant que cette taxe n'est pas légale. Alors qu'en dehors du décret sur la protection de l'environnement, nous avons également l'arrêté portant nomenclature des installations

classées et la circulaire fixant les modalités de calcul des taxes et redevances sur les installations classées du 1er février 2008. Ceux qui ne veulent pas les payer auront affaire aux forces de l'ordre, notamment la gendarmerie, parce que la loi nous autorise à solliciter les gendarmes.

LDB : Une fois perçu, où va l'argent récolté auprès de tiers ?

DA : L'argent que nous collectons

va au Fonds pour la protection de l'environnement où est affecté un agent du Trésor public. En effet, en vue de garantir la bonne gestion des ressources prélevées, il a été créé en août 1999 le Fonds pour la protection de l'environnement. Pour ce fonds, il a été ouvert un compte d'affectation spéciale hors budget au Trésor public. Il est assisté par un comptable principal du Trésor affecté à demeure. Cette année, le budget de l'État est alimenté de 954 millions FCFA de recettes provenant de cette structure.

LDB : Vous avez pris vos nouvelles fonctions il y a près de six mois. Que prévoit votre calendrier de travail ?

DA : Après ma prise de fonctions, j'ai commencé à sensibiliser la population aux déchets dangereux. Aujourd'hui je tombe sur les taxes et redevances. S'agissant des déchets, beaucoup de Congolais ont compris la dangerosité de l'usage des déchets solides, dont les bouteilles en plastique. Ils sont informés de ce qui peut leur arriver, surtout que cela provoque le cancer car ce sont des bouteilles à usage unique. Concernant la redevance superficielle annuelle, notre agenda prévoit des descentes dans les grandes sociétés et chez les petits commerçants pour prélever cette taxe.

**Propos recueillis par
Parfait-Wilfried Douniama**

ANNIVERSAIRE

Antoinette Sassou N'Guesso a fêté ses 70 ans aux côtés des personnes défavorisées

Le mardi 7 mai, la première dame du Congo a choisi de célébrer l'événement dans la prière à la basilique Sainte-Anne-du-Congo en compagnie de son époux.

De nombreux membres du gouvernement et autres personnalités de marque ont pris part à cette célébration d'eucharistie dite par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

« Célébrer un anniversaire est une immense joie et un témoignage de re-

sa grandeur. Je n'ose vous inviter à faire le bilan à cet âge important et hautement symbolique, comme le révèle le psaume 90 », a-t-il ajouté.

Il a en outre invité la première dame à garder la foi en la nourrissant de l'écoute de la parole et en continuant les œuvres de charité qu'elle accomplit à travers la Fondation Congo Assistance mais aussi directement : « C'est l'occasion pour moi de vous dire merci pour tout ce

unis à eux par la prière, mais qui n'ont pu effectuer le déplacement de Sainte-Anne. Antoinette Sassou N'Guesso a saisi l'opportunité pour souhaiter un joyeux anniversaire à tous ceux et celles qui sont nés comme elle le 7 mai. Enfin, elle a annoncé à la communauté paroissiale de Saint-Anne que son action de grâce pour tout ce que le seigneur a fait pour elle consistera à doter la paroisse

de nouveaux équipements et de refaire tout le circuit électrique de cette église et même du stade Félix-Éboué.

Dans la matinée, Antoinette Sassou N'Guesso a tout d'abord rendu visite aux orphelins hébergés au centre de Nazareth et aux personnes du troisième âge à l'hospice des vieillards Paul-Kamba et à celui des petites sœurs des pauvres pour leur distribuer des vivres. En effet, cette visite lui a permis

aussi de cerner les différents problèmes auxquels sont confrontées ces personnes. Par des chants d'anniversaire, les bénéficiaires ont voulu témoigner de leur gratitude envers l'épouse du chef de l'État, qui, selon eux, leur apporte de l'espoir et fait montre de l'attention soutenue que l'exécutif accorde à la classe défavorisée et aux plus vulnérables.

Yvette Reine Nzaba



Messe à la Basilique Sainte-Anne du Congo



La première dame à l'hospice de Petite soeur des pauvres

connaissance envers les parents qui ont donné la vie, mais surtout envers Dieu le Créateur devant lequel nous devons toujours nous incliner. C'est le sens que nous donnons à cette célébration d'eucharistie accomplie à votre naissance, Mme Antoinette Sassou N'Guesso », a déclaré l'homme de Dieu dans son message.

« Vous avez voulu rendre grâce à Dieu pour le don de la vie qu'il vous fait au jour le jour. En effet, toute notre vie est entre ses mains et c'est lui qui nous guide et nous protège. Ce n'est que faire justice et reconnaître

que vous faites pour cette basilique Sainte-Anne-du-Congo dont vous êtes la marraine. Vous avez été la marraine de sa réhabilitation, de sa finition et de sa construction. Aujourd'hui, grâce à votre intervention, les bancs sont en voie d'être renouvelés, et un transformateur est en cours d'installation pour une bonne électrification de la basilique et du stade Félix-Éboué. Puisse l'Esprit saint vous illuminer pour que vous répondiez toujours présente à l'appel de Dieu. »

Par la voix d'un orateur, le couple présidentiel a remercié tous ceux qui se sont



BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS



Datacenter



Consolidation de serveurs



Sécurité



Communication unifiée



Système Informatique



Câblage Informatique

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

RELIGION

Le Vatican s'inquiète des violences antichrétiennes en Tanzanie

La communauté de Sant'Egidio demande à la communauté internationale d'arrêter ce début de spirale.

Pour la communauté catholique romaine de Sant'Egidio, c'est un signe inquiétant. Dimanche, des islamistes déterminés sont venus attaquer la communauté des catholiques de la paroisse Saint-Joseph Travailleur à Arusha. L'église, à peine terminée, était en inauguration. C'est la première attaque du genre dans cette ville du nord du pays, la première aussi dans l'histoire de

la Tanzanie même si les tensions interreligieuses ont cru au cours de ces derniers mois. Le contexte sous-régional est tel, il est vrai, qu'il aspire à la multiplication de ce genre d'actes. La Somalie n'est pas loin. Elle a connu plus de dix ans d'une inexistence de l'État du fait notamment de l'activisme des islamistes Shebabs. Leur volonté d'instaurer un khalifat dans ce pays et dans toute la Corne de l'Afrique, s'est heurtée au réveil de la prise de conscience régionale. L'Éthiopie, mais aussi le Kenya et l'Ou-

ganda, se sont joints aux efforts de l'Union africaine pour ramener ce pays à la normalité. Un contingent de maintien de la paix s'est ainsi positionné. Il a contribué à défaire et repousser les Shebabs. Aujourd'hui, ceux-ci sont à la recherche d'un nouvel espace de manifestation. Les attentats contre les lieux de cultes et les personnalités chrétiennes se multiplient au Kenya. Le fondamentalisme musulman relève sa tête en Éthiopie. Et en Tanzanie, il se remet à fleurir sur l'irrédentisme d'une île auto-

nome à majorité musulmane comme Zanzibar. C'est ce tableau qui inquiète l'Église catholique à Rome. D'autant que le même jour, par un curieux synchronisme, des catholiques en prière étaient également massacrés au nord du Nigeria.

Très active sur le terrain du dialogue entre communautés, l'association Sant'Egidio qui s'est dépensée sans compter pour l'extinction des conflits dans des pays comme le Mozambique, le Burundi, l'Est de la République démocratique du Congo et

même au Congo, s'inquiète des violences à caractère religieux qui touchent la Tanzanie. « *L'attentat d'Arusha est le dernier d'une série d'actes perpétrés contre les chrétiens dans la région. Il appelle l'attention sur les risques d'une aggravation de la situation surtout dans un pays paisible comme la Tanzanie, deuxième économie de l'Afrique Orientale* », souligne un communiqué de cette organisation à Rome. Sant'Egidio appelle à agir.

Lucien Mpama

ERRATUM

Dans notre livraison N° 1734 du lundi 6 mai 2013, nous avons publié à la page 17 dans la rubrique Culture un article intitulé : « L'ingratitude du caïman, les racines du mal ». Nous avons mal écrit le nom d'un des acteurs présents à la cérémonie de dédicace en l'occurrence Laurent Bahounga. Il s'agit plutôt de Laurent Bahonda, universitaire, chargé des cours à l'ENS, université Marien Ngouabi. La rédaction des Dépêches de Brazzaville le prie de vouloir bien l'excuser pour ce désagrément.

REMERCIEMENTS



André Oyamouéné (Gobana, près de Gamboma, 1956 – Brazzaville, 2013). Chauffeur, Médecins du Monde. à l'ASPEC de 2011 à 2013

Le président d'honneur de l'Association pour les sites préhistoriques et le patrimoine écologique du Congo (ASPEC), Frédéric Okassa Leboa exprime sa profonde reconnaissance vis-à-vis de tous les sympathisants, amis et connaissances qui lui ont témoigné de leur sympathie lorsqu'était survenu le décès d'André Oyamouéné, membre de l'ASPEC depuis novembre 2011. André était né en 1956 à Gobana, près de Gamboma (département des Plateaux) et il est décédé à Brazzaville, le 21 mars 2013. Son inhumation a eu lieu le 28 Mars 2013 à Brazzaville.

Nous réitérons ici, à son épouse, à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances. Nous gardons d'André, le souvenir d'un ami chaleureux et sincère. Que son âme repose en paix.

IMMIGRATION

Mario Balotelli aux côtés de Cécile Kyenge contre le racisme

Le footballeur, mythique enseigne de l'intégration à l'italienne, vole au secours de la première ministre d'origine africaine du gouvernement italien.

S'il y avait encore à s'interroger sur ce que pourrait bien apporter l'admission au sein d'un gouvernement italien de la première originaire d'Afrique, le débat qui secoue actuellement la Péninsule en est la réponse la plus éloquente. La nomination de Mme Cécile Kyenge Kashetu au poste de ministre de l'Intégration dans le gouvernement de M. Enrico Letta a en effet servi à relancer le débat sur l'immigration, l'intégration et la citoyenneté.

Ceux qui sont en faveur d'une évolution inévitable des us et coutumes italiens sur la question commencent à donner de la voix. Ainsi, les trois syndicats les plus représentatifs du monde du travail italien sollicitent une entrevue d'urgence auprès de la ministre pour, enfin, aborder la question de la réforme de la loi sur l'immigration dans une approche commune. « *Votre présence à ce poste, écrivent dans une lettre conjointe les syndicats CGIL, CISL et UIL, est un signal positif dans le soutien au processus de cohésion sociale largement partagée par nous et que nous promouvons depuis des années. Nous sommes d'avis que les temps sont mûrs pour concrétiser les objectifs d'intégration entre Italiens et communautés d'immigrés. Mais pour ce faire, un effort commun est nécessaire entre les acteurs sociaux et les institutions.* » Cette lettre a dû représenter du petit lait pour la ministre, cible d'attaques d'une violence inégalée à ce jour. Attaques qui, venant surtout des milieux d'extrême droite, ont poussé l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge à réagir. Au cours d'une conférence, elle a tenu à préciser qu'elle n'était pas « *femme de cou-*

leur, mais Noire et fière de l'être ».

Il n'est pas clair que l'Italie commence à s'habituer à la présence de personnes d'autres races dans les institutions et les corps de l'État (Rome, la capitale, ne compte aucun chauffeur de taxi étranger !). Mais il est un fait que l'idée de considérer l'immigration comme un délit perd du terrain. Les syndicats déjà cités plus deux autres, l'ASGI et l'UCPI, viennent très officiellement de demander au vice-ministre et ministre de l'Intérieur (membre du parti PDL de Silvio Berlusconi, très allergique au seul mot d'intégration) d'abolir les CPI (centres de détention et d'expulsion des étrangers), un autre combat mené par Cécile Kyenge. Ils ont lancé la campagne « *Lasciateci entrare* » (Laissez-nous entrer) pour une régularisation des irréguliers qui ne sont pas expulsables.

À la croisée des chemins

Naturellement, comme une hirondelle n'a jamais fait le printemps ces initiatives isolées de la société civile, même soutenues par de puissants syndicats, ne constituent pas le trait durable de mentalités en évolution. Mais les opinions qui s'expriment laissent filtrer une manière moins tranchée de considérer aussi bien l'immigration que la question de l'octroi de la nationalité aux enfants nés de parents étrangers en Italie. D'ailleurs, le footballeur italien d'origine ghanéenne Mario Balotelli, symbole des heurs et malheurs d'une immigration tantôt rejetée tantôt applaudie, est venu apporter son soutien de poids aux initiatives de Mme Kyenge. « *Je suis disponible pour toutes les initiatives ou propositions provenant des institutions et dont l'objectif est de lutter contre le racisme et la discrimination* », a dit le joueur.

Peu avant lui, un autre joueur victime de racisme dans les stades, le Ger-

mano-Ghanéen Prince Boateng, avait secoué la société italienne par des gestes d'une rare bravoure. La Fifa, la Fédération internationale de football, vient d'en faire son ambassadeur de bonne volonté. En Italie toujours, un membre influent du parti de Silvio Berlusconi a pris son courage pour aller à contrecourant de l'opinion dominante au sein de sa formation politique. Coordonnateur du PDL, le sénateur Sandro Biondi estime que « *sur les questions de bioéthique comme sur celles qui touchent au droit à la citoyenneté pour les immigrés, nous ne devons pas avoir peur et obéir à une impulsion de conservateurs. Comme mouvement libéral et d'inspiration chrétienne, nous devons plutôt rechercher les solutions de bon sens dans lesquelles nous puissions tous nous reconnaître, croyants ou non, personnes provenant de traditions politiques diverses.* »

« *Je suis raciste, et alors ?* », s'interrogeait publiquement Erminio Boso, membre de la Ligue du Nord, mouvement ouvertement xénophobe qui soutient que le ministère de l'Intégration ne devrait pas seulement exister. Mais tel va le pays que les statistiques viennent rappeler qu'aujourd'hui, face à la crise, les Italiens redevennent eux-mêmes des immigrés en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Et puis, l'orgueil national de beaucoup s'est redressé quand Mme Cécile Kyenge est allée représenter l'Italie à la rencontre convoquée jeudi par l'Union européenne à Florence. La réunion était consacrée à l'immigration et à la citoyenneté en Europe ; elle a été boycottée par deux ministres français pour protester contre la présence controversée du Suisse d'origine égyptienne Tarek Ramadan. Décidément, il n'est pas aisé d'être un « *citoyen d'origine* » en Europe par les temps qui courent.

Lucien Mpama

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE,
SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

CÉLÉBRATION

Ville de Mossaka !

Du temps où l'Agence Transcongolaise de communication et le Chemin de fer Congo-Océan formaient l'ATC-CFCO, le transport des marchandises et des passagers sur le fleuve et sur les lignes ferroviaires était des plus attractifs. Avec le Chantier de construction naval (Chacona), société spécialisée dans la fabrication des nefs en état de fonctionnement, le Congo se dota de moyens de transports fluviaux de grand tonnage, les plus connus portaient le nom des principales villes du pays : « Ville de Brazzaville », « Ville d'Impfondo », « Ville de Ouesso », puis entre autres, « Ville de Mossaka ».

Pour ce qui est de la dernière nommée, la particularité tenait au fait qu'à la différence des trois premières, Mossaka ne bénéficiait pas du même statut administratif. Brazzaville étant la capitale du Congo, Impfondo, celle de la Likouala, Ouesso, celle de la Sangha, comment alors cette autre localité perdue dans les eaux lointaines de la profonde Cuvette congolaise avait-elle pu jouir de ce



Une vue aérienne de Mossaka

privilege de donner son nom à un bateau célèbre ?

La réponse se trouve peut-être dans l'espérance qui habite les hommes et les femmes de Mossaka. Comment penser autrement lorsque ces derniers ont accepté,

voici déjà un siècle, de braver le péril des inondations cycliques, plus fortes les unes que les autres, plus dévastatrices toujours sans jamais renoncer à la vie ? Comment penser autrement lorsque les natifs de cette bourgade aqua-

tique ont, au prix de l'effort, étendu loin leur influence dans divers domaines de la vie nationale ? Honoré Bokilo, alias Honoré na Mossaka, riche commerçant, Gilbert Pongault, syndicaliste de la première heure, Bernard

Mambeke Boucher, homme à la carrière intellectuelle, associative et sportive bien remplie, Mathurin Menga, affréteur prospère, pour ne pas les citer tous, sont de ceux-là. Et de fil en aiguille, de motte d'argile en trainée de sable, les hommes et les femmes d'ici ont réussi à former la petite terre ferme qui s'est étendue, quittent progressivement des maisons sur pilotis pour des bâtisses en dur. Aujourd'hui, sortie des eaux grâce à la pugnacité de ses habitants et au soutien à l'humanitaire, insaisissable et coûteux des pouvoirs publics, Mossaka se fait belle, plus belle. Renaître de ses inondations, tel est évidemment le signe sous lequel la ville fêtera son centenaire les 11 et 12 mai. Les natifs ont promis un tas de surprises à leurs invités. La principale pourrait être de leur montrer qu'aujourd'hui, même si tous les problèmes ne sont pas résolus, en attendant de devenir cette ville flottante riche de son enviable pourtour marécageux dont rêvent ses habitants et sa diaspora, Mossaka a changé.

Gankama N'Siah



Ma vie, mes projets,
mon partenaire pour l'avenir.

AG Partners



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Bénin - Cameroun - **Congo** - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

Pouvoir compter sur un groupe financier international fiable, qui m'accompagne dans ma vie et dans la concrétisation de mes projets, est pour moi, un gage de confiance.

Plus qu'une simple institution financière, BGFI Bank est un réel partenaire pour l'avenir.

www.bgfi.com

CÉLÉBRATION

Mossaka, cent ans de lutte et d'espérance

Le district de Mossaka célèbre les 11 et 12 mai les cent ans de la création de son poste administratif. Une commémoration placée sous le signe de la renaissance, selon le comité d'organisation, qui entend ainsi rendre hommage aux grands investissements et travaux qui, ces dernières années, ont sorti la cité immergée des profondeurs du fleuve Congo.

Le poste de Mossaka fut créé en décembre 1912, lorsque redoutant l'avancée de sa concurrente allemande qui venait d'installer un poste à Bonga (à 10 km de Mossaka), l'administration française procédait précipitamment à la nomination d'un chef de poste à Mossaka. Ce dernier prit ses fonctions le 12 janvier 1913. La même année, le gouverneur général de l'Afrique équatoriale française réorganisait, le 21 mars, la circonscription de la Mossaka (Makoua), en créant la circonscription du Kouyou

(Fort-Rousset) et les subdivisions de Mbama et Mossaka.

Depuis lors et jusqu'à ce jour, Mossaka a connu une remarquable évolution. Son passé est fait de points sombres et éclaircis, mais surtout de points sombres. À commencer par la longue lutte, sinon la résistance de ses anciens, contre la fiscalité et les travaux forcés imposés par les colons français jusqu'à l'indépendance du Congo en 1960. Lutte contre la colonisation, mais aussi lutte contre les eaux. Car, « qui évoquait Mossaka, pensait aux marécages, aux eaux et inondations récurrentes... Mossaka évoquait l'image d'élèves qui allaient à l'école à la nage, avec des cahiers au-dessus de la tête. Des images caricaturales, mais qui reflétaient la réalité de l'époque », pensent les membres du comité d'organisation du centenaire.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, en effet, Mossaka n'a cessé d'alimenter la



Georges Mabona entouré de René Mbanzayengo, Albert Ebounou et Antonin Molamou

chronique par les dérives répétées des eaux. Mais, face à elles comme face au diktat de l'administration coloniale, les Congolais de cette contrée n'ont jamais perdu de leur optimisme en l'avenir. Le slogan « Mossaka a bondo ya ville » (Mossaka deviendra une ville), caractéristique de cette ferme confiance en soi au milieu du tumulte des eaux, a fait le tour du Congo.

Aujourd'hui, il a été transformé en « Mossaka aya ville » (Mossaka est devenu une ville), une façon pour ses fils et filles de reconnaître les efforts qui depuis la décennie écoulée ont, à coup

de remblaiements et de dragages notamment, sorti cette cité de l'ornière. L'eau potable et l'électricité sont désormais à la portée de chacun. Et la municipalisation accélérée du département de la Cuvette enclenchée depuis 2007 a ajouté quelques bâtiments et infrastructures modernes au pittoresque de cette ville rêvée comme « la Venise d'Afrique centrale » par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso qui, dans la foulée de sa campagne électorale en 2009, ne s'est pas privé de mentionner au passage l'originalité de cette « cité

flottante » du Congo. Raison de plus pour qu'on s'y arrête un temps. Et, disons comme le président de l'organisation du centenaire, Georges Mabona, que « la Nation a des enseignements à tirer de Mossaka », de son histoire comme de sa géographie. C'est sans doute la raison pour cette communauté urbaine de 8 quartiers et son hinterland de 46 villages de faire la fête dont l'un des moments forts sera le symposium : haut moment d'analyse et de réflexion visant à projeter l'avenir sur la base du passé.

Thierry Nougou

Mossaka en quelques mots

Situation : environ 400 km au nord de Brazzaville sur la rive droite du fleuve Congo ;

Création : 1812-1813 ;

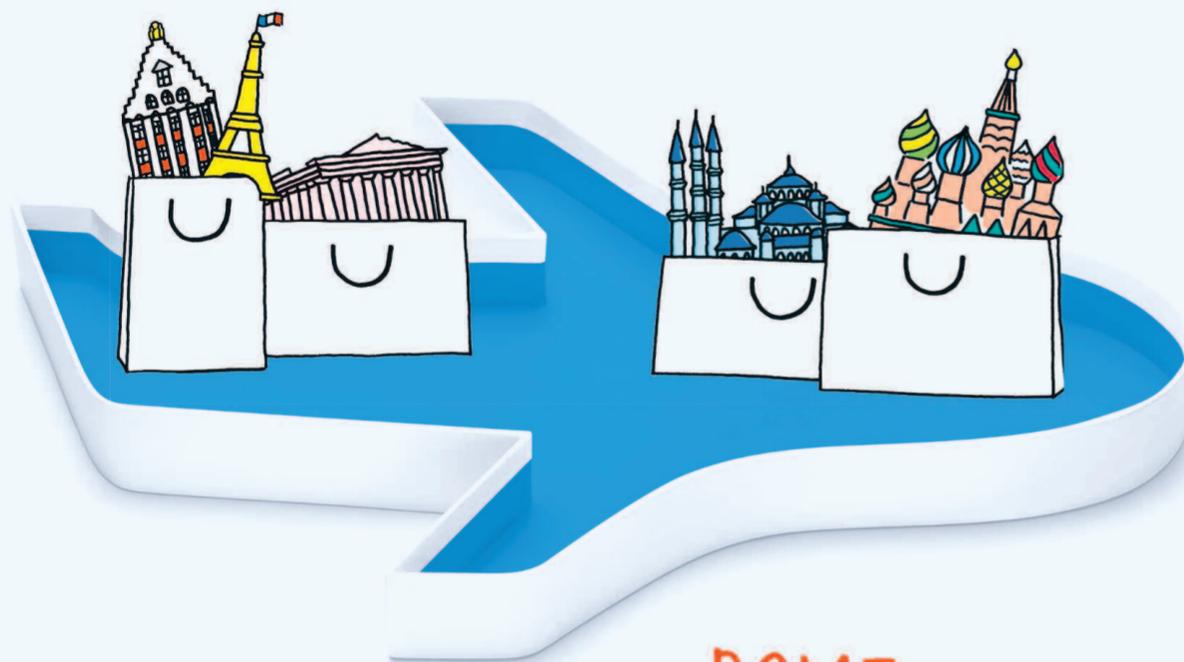
Population : 16 000 habitants (ville de Mossaka), 27 000 habitants (Mossaka et son hinterland) ;

Ville de Mossaka : huit quartiers (Diangala, Malebou, Bambombo, Congo ya Sika, Bakando, Mabaka, Libèle, Motendi) ;

Sous-préfecture de Mossaka : 46 villages ;

Principale activité : la pêche.

© AIR



Voyage vers l'Europe

by AIRFRANCE

ROME

OU BRUXELLES 299 900 F CFA HT
A/R*

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

* Tarif disponible au départ de Brazzaville, soumis à conditions, modifiable sans préavis. Achetez avant le 30/05/2013. Envolez-vous jusqu'au 25/06/2013 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Renseignez-vous auprès d'Air France ou de votre agence de voyages.

CÉLÉBRATION

Mossaka, la cité émergente

« Mossaka aya ville ! », (Mossaka est devenue une ville !) c'est sous ce slogan optimiste désormais que la ville, autrefois marécageuse et exposée aux récurrentes inondations, célèbre ses cent ans d'existence.

En réalité, le slogan « Mossaka aya ville » a dorénavant sa raison d'être. Certes on ne peut pas dire que tout est réglé mais les réalisations sur le terrain s'avèrent importantes au point que Mossaka qui était marécageuse et inondable à chaque saison, présente un nouveau visage avec un sol complètement sec. C'était d'ailleurs l'ambition du président de la République, en 2009, de transformer cette ville qui se situe géographiquement au carrefour des pays limitrophes du Congo. Une bataille contre la terre à l'instar de ce que les Hollandais avaient fait pour gagner des territoires sur la mer, le pays étant situé à six mètres en dessous du niveau de la mer.

Mossaka prête à accueillir des investisseurs

L'espoir d'aller au développement est désormais permis pour Mos-

saka qui dispose d'une terre habitable prête à accueillir des investisseurs : des terres habitables, des cantonnements reliés entre eux. La ville a donc grandi grâce à la municipalisation accélérée (lancée dans tout le département de la Cuvette depuis 2007). Mossaka a déjà de l'eau potable et un programme ambitieux d'électrification qui va commencer sous peu. Comme quoi, « Mossaka aya ville » n'est pas un vain slogan.

Sur le plan écologique, il a été lancé l'opération boisement et re-

boisement de la ville pour changer l'écosystème. Une prise de conscience des populations pour éviter à leur ville des catastrophes que vivent les autres agglomérations. Au total, 1500 arbres vont être plantés.

Pourquoi la fête ?

Toutes les mutations intervenues à Mossaka, n'ont pas laissé les populations insensibles. C'est ainsi que pour célébrer le slogan « Mossaka aya ville » qui se concrétise aujourd'hui, elles ont décidé d'or-

ganiser la fête du centenaire de leur poste administratif avec éclat. Pour ce faire, elles ont décidé de lancer une quête, l'activité n'étant pas budgétisée. Beaucoup de sponsors se sont prononcés au nombre desquels des entreprises qui ont même acheté des stands pour exposer leurs produits au village du centenaire. Mais la particularité de cette quête est la contribution des enfants de 8 à 10 ans qui participaient à la hauteur de 100 FCFA et plus. Par ailleurs, la quête continue, parce que le

centenaire ne s'arrête pas qu'aux festivités des 11 et 12 mai.

Activités programmées

Il s'agit entre autres : des activités sportives et culturelles, des olympiades dans le cadre de l'éducation, des expositions des articles de pêche et de chasse de la contrée, d'un symposium qui devra permettre aux participants de discuter du passé de Mossaka pour envisager l'avenir culturel, économique et social. Il y aura également « un coup de poing santé » pour assister quelques malades. Figure également dans cet agenda : la visite des anciens villages historiques qui ont fait la renommée de la localité. Notons que toutes ces activités vont se dérouler de manière concomitante compte tenu du délai imparti.

« Monkanga Nyoka »

Le comité d'organisation promet beaucoup de choses, s'appuyant ainsi sur l'ambition du président de la République de faire de Mossaka une cité flottante comme l'est la cité de Venise en Italie.



Une rue de Mossaka



Dans le cadre de son développement,



cfaogroup.com

Recrute pour son département SAV (service Après Vente) de Pointe-Noire et de Brazzaville des Mécaniciens automobiles (Réf. MmécPNR-04-2013 et MmécBZV-04-2013)

De nationalité congolaise, ils (elles) doivent être âgés d'au moins 25 ans et avoir une expérience de 2 à 5 ans minimum dans l'entretien et la réparation des automobiles.

MISSIONS :

Le candidat mécanicien retenu aura pour mission l'entretien et la réparation des véhicules légers de marques européennes et japonaises.

PROFIL EXIGE :

Il doit avoir un diplôme de CAP, de préférence en mécanique automobile et une expérience professionnelle d'au moins deux ans, ou bien avoir un BAC technique (F1, F2, F3, H, R5) avec une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un garage formel ou dans une entreprise spécialisée dans le domaine de la mécanique automobile.

QUALITES REQUISES :

Il doit être rigoureux dans le suivi des procédures, méthodique, discipliné et intransigeant sur la qualité du travail. Il doit être capable d'exécuter sur un moteur ou un véhicule léger, tout type de travaux d'entretien et de réparation suivant les normes et les temps requis par les constructeurs.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Un curriculum vitae (CV)
- des attestations de diplômes ou copies des diplômes, avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence ci-dessus en distinguant le lieu d'origine de la candidature (BZV ou PNR) :

CFAO CONGO :

Brazzaville : Boulevard D.SASSOU NGUESSO - B.P. 247 Tél. : 05 504 93 33
Pointe-Noire : Rue Côte Matève B.P. 1110 - Tél. : (242) 05 550 17 78

ONEMO :

Brazzaville : BP.2006 - Tél. : (242) 81 24 22
Pointe-Noire : BP. 772 - Tél. : (242) 94 94 40

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2013



CÉLÉBRATION

Mossaka...

Mossaka sera la Venise en pleine forêt équatoriale. Déjà, certains invités séjourneront dans deux bateaux qui serviront d'hôtels flottants. L'idée étant de faire rêver certes mais aussi d'ôter à certains

hôtes la peur de l'eau. Donc de leur injecter cet amour du fleuve dont ils apprécient pourtant les produits. Autre curiosité, la course des piroguiers qui apportera une note spéciale à la fête. À

propos, un vœu est fait aux responsables du département des sports d'étudier comment faire de cette activité une discipline comme le canoë.

Mais la cerise sur le gâteau, c'est le

spectacle appelé « Monkanga Nyoka » qui se faisait à l'époque de la colonisation. Toutes les fêtes du 14 juillet qu'on appelait « Eyengue Poto » étaient la grande occasion de réjouissance. Les ressortissants du nord Likouala avaient la particularité de bâtir une espèce de bateau qu'ils décoraient, accompagné des danseurs qui s'exhibent dans les pirogues. Un spectacle qui a presque disparu mais qui pour la circonstance sera présenté au public. Et enfin, les visiteurs passeront en revue toutes les zones marécageuses impraticables à l'époque.

française. Aux plans culturel et sportif, il y a des personnalités comme Bernard Mambéké Bouchet encore, l'artiste Émile Mokoko, Jacques Ndinga qui a été le grand dirigeant sportif de la fédération athlétique congolaise. C'est lui qui a pris la direction du sport au début des années 1950 après le départ des Français. Au plan de l'entrepreneuriat, il y a Honoré na Mossaka et Patrice Mokoko. À l'époque, le commerce n'était pas encore investi par les Ouest-Africains comme aujourd'hui. Mossaka a eu également des chefs illustres des cantons purement traditionnels comme Eyoka (chef de canton de Lagune), Bossina (chef de canton Likouala), Eto-kabeka (chef de canton Mbochi), Modzou (qui était chef de terre autonome à Bonga), Nanguia (qui a succédé Eyoka), Okongo, etc.

Notons que la nouvelle génération compte également des figures de proue tant sur le plan civil que militaire. « *N'hésitez pas, venez à la fête !* », tel est l'appel du comité d'organisation.

Bruno Okokana



Le premier siège administratif de Mossaka

REMERCIEMENTS



Les familles Adoua et Ndinga, la veuve et les enfants Adoua remercient de tout cœur son Excellence le président de la République et son épouse ainsi que toutes les autorités administratives, politiques, militaires et religieuses, les parents amis et connaissances qui les ont assistés moralement, spirituellement et matériellement à la suite du décès du général Blaise Adoua, survenu le 14 avril 2013 à rabat (Maroc). Que l'âme de l'illustre disparu repose en paix et que la terre de ses ancêtres lui soit légère.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les régulateurs africains font l'état des lieux des bourses des produits de base en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) organise un atelier de cinq jours à Abidjan (Côte d'Ivoire) consacré aux marchés des matières premières. Il prendra fin le 10 mai.

L'atelier fait le suivi de la première conférence panafricaine des régulateurs africains des marchés des matières premières, organisée l'année dernière à Gaborone, au Botswana. Il devra doter les bourses des valeurs et les marchés de capitaux en Afrique des compétences stratégiques et techniques requises pour concevoir un cadre juridique et réglementaire des

produits dérivés et bourses des matières premières répondant aux normes internationales en vigueur. La formation doit évaluer l'environnement politique, juridique et réglementaire dans lequel les échanges s'opèrent. Elle sera également l'occasion d'analyser ce que font les donateurs et les banques multilatérales de développement, ainsi que les initiatives menées aux niveaux national, régional et continental pour développer les échanges de produits dérivés. Le discours sur les politiques internationales voit dans les produits dérivés des instruments de

gestion des risques d'une importance cruciale pour les chaînes de produits de base, les entreprises, les banques, les institutions financières et les investisseurs. Ces instruments peuvent améliorer la liquidité, la stabilité et la solidité des systèmes financiers, tant qu'ils sont structurés et réglementés de manière appropriée. Dans cette perspective, la réforme de la réglementation mondiale s'appuie, d'une part, sur la négociation des contrats de dérivés par l'échange, et d'autre part, sur l'apurement des obligations liées aux dérivés, à travers les chambres centrales de compensation de contrepartie (Central Coun-

terparty Clearinghouses).

En Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud, il n'existe encore ni échanges de dérivés ni de chambres centrales de compensation de contrepartie. Cependant, on reconnaît de plus en plus que des marchés efficaces de produits financiers et de matières premières sont une condition préalable à un développement équitable, inclusif et durable. Cette exigence a été exprimée dans des documents de politique importants, entre autres, le Plan d'action d'Arusha et la Déclaration sur les produits de base africains de l'Union africaine de 2005, ainsi que dans le

communiqué final du sommet tripartite des chefs d'État et de gouvernement Comesa-EAC-SADC de 2008.

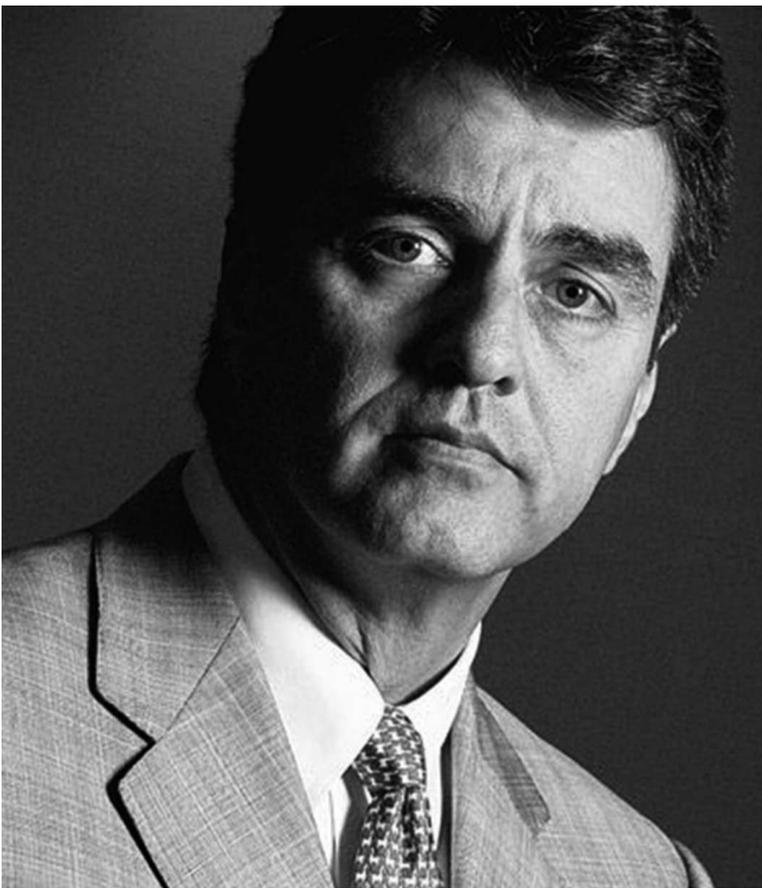
Rappelons qu'au terme de l'atelier de l'an dernier à Gaborone, les participants avaient identifié les tâches qui attendent les gouvernements, les banques centrales et les agences de régulation, s'ils veulent effectivement relever les défis en matière de réglementation et de renforcement des capacités pour soutenir l'innovation, le développement ainsi que l'intégration des dérivés et des marchés des produits de base en Afrique.

Nestor N'Gampoula

COMMERCE

Roberto Azevedo prend la tête de l'organisation mondiale

Le Brésilien Roberto Azevedo a été choisi le 7 mai pour succéder au Français Pascal Lamy à la direction générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} septembre au terme pour un mandat de quatre ans.



Roberto Azevedo a battu en finale son rival, l'ancien ministre mexicain du Commerce, Herminio Blanco, au terme d'une compétition très serrée. La confirmation finale de ce choix par les 159 États membres interviendra le 14 mai. Âgé de 55 ans, et diplomate chevronné, Roberto Azevedo connaît à fond les dossiers techniques de l'OMC. Depuis 2008, il a été le représentant permanent du Brésil auprès de l'organisation où il s'était forgé une réputation de négociateur et de constructeur de consensus. Entre 2006 et 2008, il avait occupé la fonction de vice-ministre pour les affaires économiques au ministère des Affaires étrangères à Brasilia et, en cette qualité, avait été négociateur en chef du cycle de Doha. Le processus de sélection du nouveau directeur général de l'OMC a duré quatre mois. Roberto Azevedo a battu les neuf spécialistes du commerce international qui avaient fait acte de candidature. Il est le premier Brésilien et le sixième directeur général de l'OMC depuis la création de l'organisation, le 1er janvier 1995.

Tiras Andang

SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

La BAD et la CGEM organisent une rencontre d'échanges

La Banque africaine de développement (BAD) et la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM) organisent le 27 mai, en marge des assemblées annuelles de la banque qui se tiendront à Marrakech (Maroc) du 27 au 31 mai, une rencontre d'échanges et de partage d'expériences autour du financement du secteur privé et des opportunités d'affaires en Afrique.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les instruments financiers et les opportunités of-

fertés par la BAD au secteur privé ; les stratégies de renforcement de la compétitivité des PME/PMI ; les mécanismes d'accès au financement et au crédit en faveur du secteur privé ; et les politiques publiques visant à promouvoir l'accès aux marchés des entreprises africaines. Ce séminaire offrira également une occasion d'interactions avec les experts et personnalités gouvernementales et du monde des affaires. La transformation structurelle du continent africain est fortement tributaire

de la présence d'un secteur privé fort et compétitif.

Stimuler ce secteur implique un accompagnement qui prend en compte l'amélioration de l'environnement des affaires et l'accès aux marchés et aux financements, prenant également en compte les services d'appui et de conseils aux entreprises, le renforcement du cadre institutionnel, la promotion du commerce et l'intégration des marchés régionaux, mais aussi celle des jeunes et des femmes.

Noël Ndong

COOPÉRATION

Les entreprises russes attendues en Afrique

Le souhait a été émis lors des négociations, la semaine dernière à Moscou, entre le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, et la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma.

« Nous avons évoqué la participation d'entreprises russes à d'importants projets d'infrastructure sur le continent africain. Nous avons constaté que les entreprises russes étaient demandées en Afrique, où elles bénéficieraient de conditions favorables, a dit Sergueï La-

vrov. Les rencontres entre des dirigeants africains et le président russe, Vladimir Poutine, en marge du sommet des BRICS à Durban en mars, ont donné une impulsion à la coopération entre les pays d'Afrique et les entreprises russes. »

La présidente de la Commission de l'Union africaine a indiqué pour sa part que la population de l'Afrique dépasserait deux milliards d'âmes avant 2050 : « Plus de la moitié sont des moins de 20 ans. Par conséquent, il nous faut travailler avec des partenaires tels que la

Russie pour améliorer nos infrastructures, développer le système de transport et le secteur énergétique. »

« Il y a 50 ans, l'Afrique était un continent colonisé, et maintenant nous sommes libres. Dans les 50 années à venir, nous devons œuvrer pour la prospérité de l'Afrique, pour ramener la paix sur notre continent. J'espère que dans 50 ans, ceux qui se rendront à Moscou ne parleront plus de crises ou de conflits, mais d'intégration », a-t-elle conclu.

Yvette-Reine Nzaba

Burundi

Les États-Unis annoncent un don de 10 millions USD en faveur de la lutte contre le sida

Le gouvernement américain a annoncé mercredi qu'il va accorder au Burundi 10 millions de dollars pour soutenir les programmes du Burundi visant à prévenir la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant (PTME), selon un communiqué de presse de l'ambassade des États-Unis au Burundi. Ce don porte la contribution totale américaine en 2013 au Burundi, à travers le Plan d'urgence du président pour la lutte contre le sida, à 18,86 millions de dollars. Ce financement supplémentaire permettra la poursuite de la PTME dans les sites appuyés par le gouvernement des États-Unis et l'expansion de ce programme à quatre autres provinces du pays, précise ce communiqué.

Xinhua

ÉVÈNEMENT

Commémoration du 8-Mai 1945

À l'occasion de la célébration du 8-Mai 1945, qui marqua la fin des hostilités avec l'Allemagne, une journée du souvenir a été organisée à Brazzaville. Celle-ci a été suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs par l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, en mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie s'est déroulée à l'école militaire préparatoire Général-Leclerc de Brazzaville en présence du général Charles-Richard Mondjo, ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, et du haut commandement militaire. À cette occasion, le colonel Bertrand de Reboul, attaché de défense à l'ambassade de France au Congo, a décoré cinq anciens combattants congolais.

« J'ai évolué au niveau de l'armée française au Cameroun, dans une zone de guerre. La rébellion était très forte, mais nous avons pu la maîtriser. Aujourd'hui, ma joie est très grande d'être décoré, c'est une reconnaissance qui me va droit au cœur », a souligné le capitaine Étienne Yandzi, un des anciens combattants ayant pris part à cette campagne. Pour le directeur de l'Office national des anciens combattants, le colonel en retraite Pierre Obou, cette journée du 8-Mai représente la fin de la guerre de 1940-1945 : « C'est une journée du souvenir. Les jeunes doivent s'en souvenir, car la guerre n'est pas bonne. »

« Nous avons choisi l'école préparatoire Gé-

néral-Leclerc, car c'est une magnifique place d'armes avec en son centre le monument au général Leclerc qui a participé glorieusement à cette campagne. Et c'est symbolique, car le général Leclerc est parti d'Afrique centrale, puis il est remonté vers le Tchad, ensuite l'Afrique du Nord pour aller prendre part aux combats en France. Cette commémoration est justifiée, car ce drame a touché le monde entier », a souligné le colonel Bertrand de Reboul.

Célébrer cet anniversaire dans la capitale congolaise revêt toujours un caractère particulier. Capitale de la France libre à une heure où l'empire colonial français en Afrique constituait l'assise territoriale des Forces françaises de libération, Brazzaville a, en effet, été une base importante de la Résistance française. En effet, soixante-huit ans après la capitulation allemande, la France a en mémoire les sacrifices de ses combattants, issus de la métropole, d'outremer et de ses anciennes colonies. Par ailleurs, en amont de tout cela, la France conserve également le souvenir douloureux d'une lutte fratricide avec son voisin allemand. Un souvenir qui, aujourd'hui, renforce la foi en une amitié retrouvée, consolidée et désormais indéfectible. L'ouverture, au début de cette année, d'une représentation diplomatique allemande au sein de l'ambassade de France à Brazzaville en est une nouvelle illustration.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

La société ENI Congo décidée de promouvoir les projets culturels

Luca Cozentino a présenté la nouvelle vision de sa société d'intervenir dans le domaine culturel. Il a été reçu, le 3 mai dernier par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.

L'entretien entre Jean-Claude Gakosso et Luca Cozentino a porté sur l'apport de la société italienne ENI Congo dans les différents projets culturels congolais. En effet, la société ENI Congo qui est très ancrée au Congo, notamment dans le domaine sanitaire et éducatif, entend jeter un regard sur le plan culturel. Le directeur général de cette société l'a précisé à sa sortie d'audience. « Nous avons toujours une présence très forte dans ce pays, où nous avons mis en place dans les dix ans, plusieurs projets sociaux, notamment sur la santé et l'éducation. Nous pensons pour le futur entamer un nouvel axe de coopération avec la culture qui est une valeur fondamentale de toute civilisation. Nous sommes une entreprise italienne qui a une tradition très forte sur le plan culturel. » Le directeur général de la société ENI Congo pense que le premier contact qu'il a eu avec le ministre de la Culture était très utile pour lui permettre de scruter des axes de coopération.



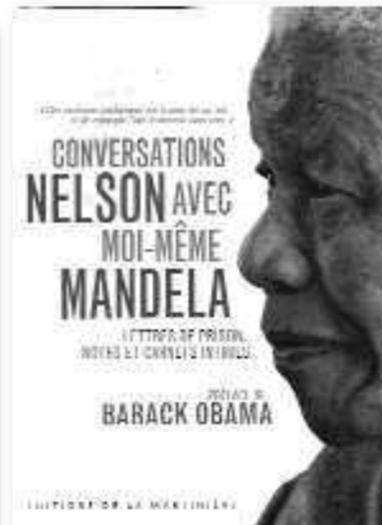
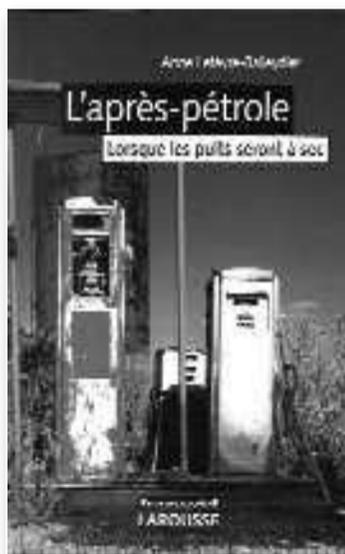
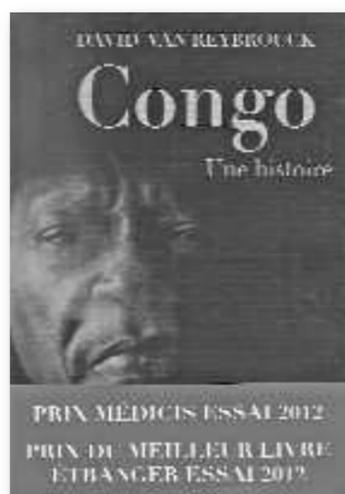
Les deux parties lors de l'audience

« Pour l'instant, il y a des pourparlers, car il y a plusieurs idées qui sont sur la table. Il n'y a encore rien de concret. Il faudra du temps pour concrétiser tout cela, définir les projets sur lesquels nous allons travailler. Cette rencontre était très utile et très positive. Comme nous avons établi le contact, c'est sans doute que les projets vont sortir », a ajouté Luca Cozentino.

Le directeur général de la société ENI Congo a visité la salle de lecture de la direction générale du Livre et de la lecture publique en compagnie de sa directrice générale, Emma Mireille Opa-Elion.

Bruno Okokana

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



BEAUTÉ

La Miss Autochtone de la Cuvette-Ouest plaide pour la prise en charge des filles

Véronique Ilendzi a été reçue le 7 mai par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, parrain de cette élection.

Élue Miss Autochtone le 6 avril à Ewo, Véronique Ilendzi a profité de son séjour à Brazzaville pour présenter ses civilités au ministre. À sa sortie d'audience, elle a déclaré à la presse que son vœu était d'apprendre le métier de la couture. Elle a remercié le ministre Léon Alfred Opimbat pour son parrainage. « Je remercie le ministre d'avoir parrainé l'élection Miss Autochtone. C'est grâce à cette élection qu'aujourd'hui je foule le sol brazzavillois pour la première fois », a-t-elle confié.

Taty Blood a déclaré que cette audience lui avait permis d'expliquer au ministre le bien fondé de sa démarche et l'avait bien préparé à la réception dans les tout prochains jours à Brazzaville des 27 candi-



Véronique Ilendzi

dates au concours Miss Autochtone. « Nous souhaitons que les filles bénéficient d'une assistance de la part de

tierces personnes, qu'elles aillent à l'école et apprennent le métier de leur rêve », a ajouté le président du comité Miss Autochtone.

Il n'a pas manqué de préciser à la presse la loi en faveur des peuples autochtones et de la jeunesse congolaise, promulguée par le président de la République. Car en fait, le chef de l'État fonde son espoir sur la jeunesse qui est l'élite de demain. « Nous avons pris l'engagement de faire la promotion de cette loi à travers notre événement et nous comptons sur le soutien de tous les Congolais pour pouvoir nous aider. Le ministre Léon Alfred Opimbat nous a promis de nous accompagner jusqu'à l'échéance nationale et il nous a remis un kit de marinières pour pouvoir prouver notre soutien à l'équipe nationale des Diables rouges », a indiqué Taty Blood. Notons qu'à ce jour, il ne reste que trois départements, notamment les Plateaux, la Likouala et la Bouenza, qui n'ont pas encore abrité leur compétition départementale. L'élection Miss Autochtone nationale se tiendra au mois d'août prochain.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Elemotho a tenu son pari

Le concert du musicien namibien Elemotho, prix Découverte RFI/France 24, reporté suite à un problème logistique, a eu lieu récemment en soirée à l'Institut français de Brazzaville. Les spectateurs, peu nombreux certes, ont pu savourer un voyage musical aux effluves du désert du Kalahari, dont il est originaire. Dans une lumière tamisée, la scène était occupée par cinq musiciens manipulant avec dextérité des instruments peu connus du public, livrant des morceaux en anglais et en setswana, un dialecte namibien. Une dizaine des titres ont été présentés avec la participation d'un public enthousiaste qu'Elemotho a invité à reprendre les refrains. Un clin d'œil a été fait au Congo avec un titre en lingala dont le lead était assuré par le guitariste congolais qui fait partie du groupe. Au fil de la soirée, l'artiste a montré son talent d'homme de scène, jonglant entre guitare, danses et chants empruntant les accents folk des musiques anglo-saxonnes. Elemotho est en tournée dans vingt-quatre pays pour un total de trente concerts annoncés. « Nous avons eu droit à une musique assez originale et à un spectacle particulier. C'était une belle soirée », a lancé un spectateur.

Désirée Hermione Ngoma

ÉDUCATION

La Bibliothèque nationale du Congo reçoit la visite de Rose Jackson

La responsable du Réseau des bibliothèques américaines de la sous-région Afrique centrale, Rose Jackson, a visité le 7 mai la Bibliothèque nationale du Congo en compagnie du directeur de cette institution, François Ondai-Akiera

Devant l'équipe de la Bibliothèque nationale, Rose Jackson a pu apprécier les différents compartiments de ce haut lieu de la mémoire congolaise sous les explications de François Ondai-Akiera qui, minutieusement, lui a présenté les attributs de

l'institution et le rôle qu'elle devra désormais jouer, venant d'être dotée d'un nouveau bâtiment en décembre 2012.

La grande salle de lecture de la bibliothèque, où certains rayons vides attendent d'être dotés de revues et ouvrages spécialisés, la salle de stockage des livres et les bureaux sont entre autres les endroits où Rose Jackson a été impressionnée de trouver des revues américaines datant de plusieurs années mais bien conservées. Elle n'a pas manqué de poser des questions au sujet des besoins de l'institu-

tion, qui voudrait se reconstituer et redorer son blason au sein des lecteurs, universitaires et chercheurs congolais. Rose Jackson a offert à la Bibliothèque nationale du Congo un lot de livres de littérature congolaise mais portant également sur d'autres thématiques. « Vous avez un bel édifice, qui devient une grande bibliothèque pour les Congolais, avec une bonne équipe et des possibilités d'aider le peuple à lire pour améliorer son éducation », s'est-elle réjouie.

Désirée-Hermione Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre : match décalé de la 36^e journée, 1^{re} division

Steven N'Zonzi était titulaire lors du match nul de Stoke City à Sunderland (1-1). Averti à la 44^e.

Estonie : 9^e journée, 1^{re} division

Kalju et Allan Kimbaloula battent le FK Tammeka Tarju de Prêche Mboundou (2-0). Les deux Congolais étaient titulaires et ont joué l'intégralité du match. Titulaire depuis son arrivée en Estonie, Kimbaloula n'a pas encore marqué, mais participe au bon parcours de son équipe, première au classement. À Tammeka, où Yannick Mbemba n'était pas retenu, il est temps de se réveiller (4 points en 5 matchs). Notons que Tammeka compte toujours 4 matchs en retard.

République tchèque : match décalé de la 26^e journée, 1^{re} division

Bonne opération de Franci Litsingi et Teplice, qui l'emportent 2-0 chez le Sigma Olomouc. Un succès qui permet à Teplice d'avoir deux points d'avance sur le premier relégable.

Suisse : 30^e journée, 2^e division

Igor Nganga et le FC Aarau poursuivent leur marche vers la première division : vainqueurs de Vaduz (3-1), ils comptent désormais cinq longueurs d'avance sur leur dauphin, Bellinzona.

Camille Delourme

BRAZZAVILLE
PARIS
Aller-Retour
517 200
FCIA TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3^e bagage à 100 euros

INSTITUTIONS SPORTIVES

François Bakana et Albert Kaya reconduits à la tête de leurs fédérations

À la gymnastique comme à l'escrime, les anciens présidents ont été réélus pour un nouveau mandat de quatre ans.

Le changement qu'on espérait n'est pas intervenu d'autant plus que ces deux candidats n'avaient pas de challenger. Chacun d'eux a néanmoins dévoilé son projet qui pourrait augurer de lendemains meilleurs pour leurs disciplines respectives à l'orée des Jeux africains de Brazzaville en 2015.

François Bakana, le président de la Fédération congolaise de gymnastique, a promis, pour ce nouveau mandat, de donner le meilleur de lui-même pour poursuivre et améliorer l'œuvre amorcée. Son plan d'action sera consacré à la détection de jeunes talents, à la structuration, à la dynamisation des ligues départementales et à la formation des entraîneurs et juges.

Il a également promis d'organiser de façon régulière les compétitions nationales pour occu-



Le bureau de la Fécogym

per une place de choix dans les tournois continentaux. La conquête de médailles à l'échelon continental passera selon lui

par le placement des gymnastes congolais dans les grands centres européens. L'autre défi, a révélé François Bakana, est la

construction d'une salle spéciale de gymnastique. Celle-ci se fera avec le concours du ministère des Sports et de l'éducation

physique, du Comité national olympique et sportif congolais et de la Fédération internationale de gymnastique.

Pour l'escrime, Albert Kaya consacrera toute son énergie à la vulgarisation de la discipline au plan national : « Pour 2013-2016, nous allons nous baser pratiquement sur les objectifs prescrits par le ministère des Sports et de l'éducation physique dans les contrats d'objectifs. »

Outre la vulgarisation, le président de la Fédération congolaise d'escrime a promis, lui aussi, d'organiser de façon régulière les championnats nationaux en vue d'une participation quantitative et qualitative aux compétitions nationales et internationales. Albert Kaya souhaite par ailleurs que l'escrime soit inscrite parmi les disciplines retenues pour les Jeux africains de Brazzaville en 2015.

Signalons que les deux élections se sont déroulées le 8 mai dans deux des salles du stade Alphonse-Massamba-Débat.

James-Golden Éloué

BASKETBALL

Victoire du Paris-Levallois

Médaille autour du cou, sourire aux lèvres, Giovan Oniangué a confié sa joie aux Dépêches de Brazzaville, quelques minutes après la victoire du Paris-Levallois. Sous les yeux de son frère Prince, le jeune ailier fort brazzavillois livre son avis sur la saison qui s'achève prématurément, puisque son club a manqué la qualification pour les play-offs. Il évoque également la sélection congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville : Giovan, vous venez d'inscrire une première ligne de votre palmarès avec cette victoire en finale de la Coupe de France...

Giovan Oniangué : Eh oui, ça y est. C'est génial. Et puis, c'est mérité pour tout le club de terminer cette saison sur un titre. Nous avons été engagés sur plusieurs tableaux (championnat, coupe d'Europe et Coupe de France) et vu les efforts consentis, c'est une belle récompense. Ce soir, nous sommes heureux.

LDB : Malgré une maîtrise globale,

puisque Paris-Levallois a toujours été devant Nanterre au tableau d'affichage, la fin de match a été haletante...

GO : Effectivement, on savait que la deuxième mi-temps serait difficile et que Nanterre donnerait tout en fin de rencontre. Il fallait que l'on reste concentrés et qu'on soit solides jusqu'à la dernière seconde. C'est ce qu'on a su faire.

LDB : À titre personnel, vous avez peu joué (2 minutes 46 secondes lors des deux premiers quarts de temps). C'est dur de vivre un tel match depuis le banc ?

GO : C'est dur, forcément, car dans ces cas-là, on veut être sur le terrain, aider l'équipe, participer. Mais bon, l'important, c'est la victoire. Mon cas personnel compte moins que le résultat de l'équipe.

LDB : Le Paris-Levallois remporte donc cette coupe de France, mais n'est pas parvenu à se qualifier pour les play-offs. Selon vous, le bilan global est-il positif cette saison ?

GO : Bien sûr, une saison qui

s'achève par un titre est forcément positive. Une ligne sur le palmarès, ça reste pour toujours. Après, nous sommes déçus d'avoir raté la qualification pour les play-offs. Nous avons l'équipe pour y parvenir et si nous avons joué tous nos matchs comme nous l'avons fait aujourd'hui, nous serions en play-offs. Donc, oui nous avons sauvé notre saison avec cette Coupe de France, mais nous devons faire mieux à l'avenir.

LDB : Ce match s'est déroulé dans une belle ambiance, devant 13 000 spectateurs, dont votre frère Prince et quelques membres de la famille...

GO : Pour moi, c'était important que Prince soit là. Nous sommes très proches, et je suis heureux que lui et sa femme aient assisté à mon premier titre en pro. Et juste après le coup de sifflet final, le téléphone a sonné depuis Brazzaville. Je n'ai pas eu le temps de répondre, mais je sais que là-bas aussi, c'est la fête à la maison.

LDB : Votre frère Prince est membre de



Giovan Oniangué

la sélection congolaise de football. Les Diables rouges, c'est quelque chose qui vous intéresse, à quelques mois de l'Afrobasket ?

GO : Oui, bien sûr. J'ai été convoqué. Maintenant, il faudra voir dans quel cadre, quelle structure... et quelle ambition auront les dirigeants de la fédération. Mais, c'est envisageable.

LDB : La saison est donc terminée pour votre club. Comment envisagez-vous la saison prochaine ? La presse a

parlé des États-Unis et de NBA vous concernant...

GO : Franchement, ce soir, je veux juste profiter de cette victoire. Sans me projeter aussi loin. Cet été, j'ai effectivement prévu de participer à des entraînements dans le cadre de camps d'été (summer camps). On verra bien comment ça se passera...

Propos recueillis par Camille Delourme au Palais Omnisports de Paris-Bercy

GOUVERNEMENT MATATA

Le bilan est jugé négatif

Les moindres réalisations sans impact sur l'amélioration du social des Congolais n'ont pas convaincu les Kinois pendant cette première année.

Après une année de gestion, l'heure du bilan a sonné pour l'équipe Matata Ponyo et le dernier sondage de l'institut Les Points en dit long sur ce sujet. À l'issue d'une enquête réalisée dans la ville de Kinshasa par téléphone du 16 au 21 avril l'enquête, il ressort que le bilan du gouvernement est largement négatif au regard des faibles résultats moins suffisants pour changer la tendance observée depuis le début du mandat. La courbe globale de l'opinion du Premier ministre est restée négative du 9 mai 2012 au 9 mai 2013.

L'évolution de la cote du chef du gouvernement part de 75% d'opinions défavorables à son investiture au mois de mai 2012 contre 78 % d'opinions négatives à ses cent jours. Il reprend du poil de la bête huit mois plus tard avec une très faible montée de 3% et récupère sa cote initiale de 19% d'opinions favorables. Selon les enquêtées, la large opi-

nion défavorable à Matata Ponyo se justifie par son insensibilité à trouver des solutions durables aux vrais problèmes de la population. Les sondés ne cachent pas leur déception suite à la théâtralisation de la motion Mayo qui renfermait les espoirs.

Pas d'avancées significatives

Sur le premier axe, 4% seulement de la population enquêtée reconnaissent que plusieurs actions ont été menées contre 96% d'opinions négatives qui estiment qu'il n'y a pas eu d'avancées significatives par rapport au gouvernement dirigé par le Parti lumumbiste unifié. Cette catégorie d'enquêtés accuse le gouvernement de travailler sur l'élaboration des projets plutôt que de s'attaquer aux problèmes liés notamment au renforcement de l'autorité de l'État. L'exécution de l'axe de la consolidation et la stabilisation du cadre ma-

cro-économique ne convainc que 11% des Kinois contre 89% d'opinions négatives qui se posent des questions sur la tonitruance du concept « macro-économique » alors qu'ils constatent que la stabilité du taux de change et de tant d'autres indicateurs économiques remontent à l'époque Muzito. L'autre constat est notamment en rapport avec le coût élevé des produits alimentaires de première nécessité sur le marché, le non-paiement de la dette intérieure, la non-atteinte de l'objectif de DSCR-2 liée à la création d'emplois. Le train élevé des dépenses affectées au cabinet du Premier ministre et certaines pratiques dans les passations des marchés publiques jouent sur la pesanteur. La poursuite de la construction et de la modernisation des infrastructures de base, n'engrangent que 12% d'opinions favorables. Cette catégorie salue la poursuite des travaux sur le boulevard

Lumumba et l'avenue des Poids-lourds tout en se plaignant de la lenteur qui caractérise leur exécution. Elle reprend également les revendications de la main d'œuvre congolaise employée sur le chantier. L'autre point positif dans ce secteur est la finalisation des travaux du point d'atterrissage de Moanda pour la connexion de la RDC au consortium Wacs.

Moins d'impacts sur le social

Par contre, 88% de la population ont dénoncé le caractère de règlement de compte donné à la campagne de salubrité et d'assainissement de la ville de Kinshasa. Ils notent que les travaux de réhabilitation du chemin de fer n'ont pas encore débuté alors que la destruction des habitations s'est faite avec précipitation. Des questions demeurent également pendantes quant à la connexion de la RDC à la fibre optique qui reste une équation à multiples inconnues. Les enquêtés n'en démordent pas quant à la détérioration des conditions de voyage à l'aéroport international de N'djili.

Malgré la bancarisation de la paie, un concept non inscrit dans la feuille de route du gouvernement, 3% seulement de la population ont jugé positif l'amélioration du cadre de vie et des conditions sociales. Ils relèvent le statu quo observé dans les salaires quoique la promesse d'augmentation soit prévue dans le budget 2013 ; le manque de transport en commun, même si le gouvernement a promis de doter l'ensemble du pays de 6 000 bus dont 2 000 pour la ville de Kinshasa. Ces faits constituent la majeure partie des soucis quotidiens des petits citoyens kinois, soit 97% de la population.

Pour les enquêtés, le renforcement du capital humain et l'éducation à la citoyenneté est l'axe le plus abandonné et d'aucuns se demandent pourquoi le gouvernement l'a inscrit comme axe de son programme dès lors que les moyens financiers et techniques pour sa vulgarisation ne sont pas libérés. Aucun signe n'a été enregistré par la population dans ce secteur. 1% des personnes ayant abordé cet axe avoué avoir suivi quelques émissions sporadiques réalisées sur une chaîne de télévision à faible audience et certains séminaires isolés.

Matata Ponyo récolte un succès dans son sixième axe qui consiste à renforcer la diplomatie et la coopération au développement. La population se souvient, note Les Points, du succès qu'a connu le sommet de la Francophonie. L'image de la RDC redorée sur le plan diplomatique réjouit également les sondés. Il en est de même de la mobilisation des pays, des organismes multilatéraux et des personnalités de re-

nommée internationale en faveur de la RDC pour désigner et condamner ouvertement le Rwanda comme agresseur de la RDC, la fuite en avant du M23 aux pourparlers de Kampala pour manque d'arguments, du vote de la résolution 2098 des Nations unies qui sont cités parmi les acquis inscrits sur le registre du renforcement de la diplomatie et de la coopération au développement. Cet axe est crédité de 85% d'opinions favorables contre 15% défavorables.

Raymond Tshibanda en tête

La quasi-totalité des ministres est restée inconnue et leurs actions sont passées inaperçues aux yeux du grand public. Seuls huit d'entre eux sont restés permanents dans l'opinion et quatre y apparaissent de manière sporadique. Ce sondage n'a tenu compte que des ministres dont le pourcentage moyen est supérieur à 0,5%. Ainsi, la plus forte cote est celle du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, qui fait son entrée au palmarès avec 10% dès l'investiture du gouvernement. Sa cote de confiance atteint 18% aux cent jours grâce au succès récoltés par l'organisation du sommet de la Francophonie. Cette tendance à la hausse s'observe également suite à l'offensive diplomatique qui a permis à la RDC d'obtenir la condamnation du Rwanda. Raymond Tshibanda se trouve à la première marche avec une moyenne annuelle de 18,5%.

Kin Kiey Mulumba, ministre des Postes, téléphones et télécommunications, avait réuni à l'investiture du gouvernement 11% avant une progression continue qui lui permet d'être crédité de 15% au bilan du gouvernement. Il totalise une moyenne annuelle de 15,5%. On lui reconnaît notamment la création du portail officiel du gouvernement, la lutte contre la piraterie du code 243, son courage dévoué contre les entreprises de télécommunication pour la qualité des services et son implication personnelle dans les travaux de construction du point d'atterrissage de Moanda.

Le patron de la Santé, quasiment inconnu du public à l'investiture, fait sa toute première apparition dans le baromètre Les Points-Gouvernement au mois de septembre avec 4% suite à la campagne de lutte contre l'épidémie d'Ébola. Il connaît sa plus forte cote en janvier 2013 (14%) suite au cumul d'actions sociales à impact visible, notamment la campagne des soins gratuits dont vont bénéficier plus de 20 000 personnes dans le district de Tshangu. Il totalise 13% au mois de mai 2013 et se place à la troisième position avec une moyenne de 7,1%.

Jules Tambwe Itagali

SPOLIATION DU SITE DE L'UPN

Le gouverneur s'implique à la recherche des solutions

L'autorité urbaine a décidé de convoquer une séance de travail afin de débattre de la situation et de prendre des mesures idoines.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a jugé incompatible avec la mission de l'Université pédagogique nationale (UPN), la construction d'un complexe commercial sur le site qui abrite cette institution d'enseignement supérieur. Il s'est personnellement impliqué dans le dossier afin de lui permettre de prendre des décisions conséquentes. Le conseil de ministres de la capitale congolaise tenu le week-end dernier a notamment décidé de convoquer une séance de travail réunissant, autour du gouverneur André Kimbuta, toutes les parties impliquées dans cette affaire. Cela permettra, selon le compte-rendu de cette réunion faite par la ministre provinciale en charge de l'Éducation, environnement et genre, porte-parole du gouvernement provincial, Thérèse Olenga, de débattre sur la question de construction sur l'emprise publique d'un complexe commercial et de prendre des mesures adéquates. « L'autorité urbaine a déploré la construction sur l'emprise publique d'un complexe commercial, situation, par ailleurs, incompatible avec la vocation de cette alma mater », a souligné la ministre.

Démolition des constructions anarchiques

Une décision est déjà tombée de détruire des constructions anarchiques érigées sur le site de l'archidiocèse de Kinshasa, dans la commune de Ka-



Façade principale de l'UPN

lamu. Selon la restitution de la réunion des ministres, l'autorité a fait le constat des constructions anarchiques érigées sans titre, ni qualité, sur ce site appartenant à l'Archidiocèse de Kinshasa. « Le gouverneur a aussitôt ordonné leur démolition », a noté Mme Thérèse Olenga.

Ces décisions, avec d'autres encore concernant la ville-province, ont été prises à l'issue d'une tournée de proximité effectuée fin avril dans les communes de Ngaliema, Kisenso et Kalamu. On rappelle que ces deux dossiers de constructions alimentent l'opinion depuis quelques temps. En ce qui concerne l'UPN, beaucoup de dénonciations de cette spoliation sont faites par des structures de la société civile dont l'ONG SOS Kinshasa ainsi

qu'un syndicat actif au sein de cette institution d'enseignement supérieur. Cette intervention du gouverneur les soulage parce qu'ils pensent que cela permettra de prendre effectivement des décisions et « sauver » ce site appartenant au domaine public de l'État que l'on sait inaliénable, pour le bien de la jeunesse congolaise.

Pour le terrain de l'archidiocèse de Kinshasa, l'opinion avait relevé l'implication de l'actuel ministre des Affaires foncières, Robert Mbuinga, dans ce lotissement. La décision du gouverneur permettra non seulement de protéger ce terrain de l'Église catholique mais également d'apporter de la lumière sur ce dossier qui fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Lucien Dianzenza

IMMIGRATION

Près de 33 000 Congolais rentrés de l'Angola

Les chiffres vont être dépassés avec les opérations annoncées par Luanda à la fin du délai du départ volontaire.

Le départ en masse des Congolais qui ont regagné la RDC par le Kasai occidental, enregistré depuis le début du mois, est la suite de l'ultimatum des autorités angolaises demandant aux ressortissants étrangers en séjour irrégulier de quitter le pays avant le 15 mai. Le gouvernement angolais a annoncé des opérations d'expulsion après cette date marquant l'expiration du délai fixé. Dans une note publiée le 8 mai par le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), la communauté humanitaire est préoccupée par les conditions dans lesquelles vivent ces personnes qui retournent dans leurs patries respectives. Elle craindrait, à en croire cette source, de voir la situation s'aggraver si Luanda doit procéder aux expulsions massives.

Ocha a rappelé que depuis plusieurs années, des milliers de Congolais en situation irrégulière sont expulsés de l'Angola souvent, selon leurs propres dires, dans des conditions déplorables. En 2012, par exemple, plus de soixante mille Congolais avaient été rapatriés.

Des témoignages ont fait état des difficiles conditions d'expulsion de ces Congolais d'Angola. On note, entre



Des Congolais expulsés d'Angola

autres, des violations massives des droits de l'homme de la part des militaires et autres services angolais, qui leur confisqueraient tout notamment l'argent et autre bagage. D'autres seraient brutalisés et torturés. Ils se retrouveraient sur le territoire congolais avec des traumatismes.

Même si des Congolais essayent d'élever la voix pour dénoncer ces actes contraires aux textes internationaux en la matière, les maltraitements envers les ressortissants de la RDC ne semblent pas tarir. À chaque fois qu'il y a ces expulsions, on enregistre des actes répréhensibles dont les auteurs n'ont jamais été inquiétés.

Une prise en charge adéquate

Sur le territoire congolais, ces expulsés ont souvent été confrontés à une prise en charge inadéquate. L'inexistence des installations d'accueil et des moyens pour leur prise en charge ont toujours constitué un obstacle pour leur intégration dans leurs territoires d'accueil.

C'est dans ce sens que des plaidoyers ont toujours été faits en vue de disponibiliser des moyens pour la prise en charge de ces expulsés. Dans ce chapitre, la RDC, qui est encore confrontée à des difficultés diverses, n'a jamais été en mesure de s'acquitter correctement de ce devoir. Toutefois, à chaque instant que ce genre de besoin se manifeste, la communauté humanitaire accourt pour secourir ces nécessiteux.

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

Ouverture d'une enquête sur le meurtre du casque bleu pakistanais

Le secrétaire général de l'ONU demande au gouvernement de traduire les auteurs de ce crime en justice.

La perspective du déploiement de la Brigade d'intervention spéciale à l'est de la RDC est redoutée par la rébellion du M23 qui multiplie des stratagèmes afin de dissuader l'ONU à y renoncer. D'après maints observateurs, la dernière attaque survenue mardi au Sud-Kivu, précisément dans la localité de Walungu, contre un convoi de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco), s'insère dans cette stratégie visant à décourager les Nations unies dans la matérialisation de ce projet. Un casque bleu pakistanais a été tué dans la foulée de ce raid non revendiqué jusqu'à ce jour. La victime aurait succombé peu après son rapatriement à Bukavu alors qu'elle recevait des soins à l'hôpital de la Monusco, rapportent des sources. Des sources onusiennes, l'on apprend que le convoi des soldats pakistanais avait quitté la ville de Bukavu pour le territoire de Walungu afin d'y ravitailler d'autres soldats. Il est tombé dans une embuscade à Kamisimbi (à 12 km du chef-lieu du Sud-Kivu). « Une dizaine d'hommes auraient barricadé la route, et il y aurait eu des échanges des tirs entre les soldats de la Monusco et ce groupe d'individus non encore identifiés », rapporte Biliaminou Alao, porte-parole de la Monusco au Sud-Kivu cité par Okapi.net. Le porte-parole de l'ONU, Martin Nesirky, attribue cette attaque à des « éléments armés non identifiés » sans autre forme d'explication. Ce fait a jeté l'émoi au sein de l'ONU qui exige l'ouverture immédiate d'une enquête afin de dégager les responsabilités et châtier les coupables. Ce à quoi s'attelle déjà la Monusco pour déterminer les circonstances exactes et les auteurs du meurtre. Tout en condamnant ce drame, Ban Ki-moon est monté au créneau pour demander au gouvernement congolais de traduire les auteurs de ce crime ignoble en justice. Pour le secrétaire général de l'ONU, « les attaques contre les casques bleus constituent un crime de guerre passible de poursuites devant la Cour pénale internationale ».

Pour maints analystes, cette nouvelle attaque ne serait pas étrangère à la fronde orchestrée ces derniers temps par le M23 contre la Monusco. Le mouvement rebelle qui ne fait plus mystère sur son refus de voir la force d'intervention spéciale de l'ONU être déployée à l'est du pays, multiplie des actions pour l'en empêcher. L'on se rappelle l'interception récente d'un convoi de la Monusco par les rebelles du M23 qui ont finalement lâché du lest au vu de l'arsenal mobilisé par des casques bleus venus le libérer. Cette situation intervient à la veille du déploiement de la brigade d'intervention composée de 3.000 Sud-Africains, Tanzaniens et Malawites pour combattre les groupes armés de l'Est congolais dont le mouvement rebelle

Alain Diasso

INSTALLATION DE LA NOUVELLE CÉNI

Les acteurs de la société civile à la cohésion et à l'unité

La position leur permettra de saisir l'opportunité offerte par l'histoire pour impulser des changements nécessaires à l'établissement d'un État de droit dans le pays.

Dans un communiqué publié le 7 mai, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a insisté pour que les représentants de la société civile qui seront choisis pour animer la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) soient des personnalités capables de résister aux pressions politiques, trafic d'influence et à la corruption. Pour cette ONG, ces individus à choisir devront être compétents, intègres et capables d'être indépendants vis-à-vis de la majorité au pouvoir, de l'opposition politique et même de la société civile.

Face à ces enjeux, cette association a appelé les acteurs de la société civile à la cohésion et à l'unité dans le choix de ces personnalités qui devront animer ces deux institutions. Pour l'Asadho, en effet, après avoir combattu à côté des autres acteurs nationaux et internationaux pour obtenir la création de la CNDH, la révision de la loi portant création et fonctionnement de la Céni et le départ de l'actuel Bureau de cette institution, l'étape cruciale dans ce processus reste la désignation des animateurs et membres de ces institutions.

Des critères objectifs

Dans cette optique, l'Asadho recommande d'éviter tout choix qui serait fondé sur des critères subjectifs tels que l'appartenance tribale, l'allégeance à la majorité au pouvoir ou à l'opposition politique. « Il faudrait, par conséquent, des personnalités capables de faire passer l'intérêt national avant les intérêts personnels », a-t-elle conseillé. Pour assurer une désignation démocratique des représentants de la société civile, l'association conseille également des procédures transparentes aux institutions politiques (Parlements, ministères...) qui se proposent d'aider la société civile à se choisir ses représentants dans ces deux institutions. À en croire l'Asadho, cela devrait se faire en associant des acteurs de la société civile qui ne sont pas candidats aux différents postes de responsabilités.

Selon cette ONG, cet exercice passe obligatoirement par la cohésion et l'unité de la société civile, pour ne donner le flan aux hommes politiques qui pourraient profiter des divisions pour imposer les animateurs qui ne défendront pas les aspirations de la société civile, en particulier, et du pays en général.

L.D.

ENJEUX HUMANITAIRES À L'EST

Le CICR lance un appel de fonds en faveur de la population

La structure a besoin de 8,2 millions d'euros supplémentaires pour accroître l'aide d'urgence dans ce coin du pays. Ce qui porterait son budget total en RDC à plus de 56 millions d'euros.

Dans un communiqué de presse, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) annonce une opération d'appel de fonds pour renforcer son aide humanitaire d'urgence à l'est de la RDC. Car la population est frappée de plein fouet par les conflits et la violence armée qui s'intensifient ces derniers dans la région.

Le président du CICR, Peter Mau-

aujourd'hui besoin d'un soutien accru de ses donateurs pour venir en aide à des dizaines de milliers de personnes dans l'est du pays. « Les exactions commises contre les civils sont extrêmement préoccupantes ; elles obligent des milliers de personnes à fuir dans le plus grand dénuement. Les combats et la violence touchent non seulement des communautés entières mais aussi le personnel de santé qui ne parvient pas à soigner tous ceux qui en ont besoin. Les personnes grièvement blessées par balle ou à l'arme blanche, tout comme

celles qui ont subi des violences sexuelles, ont besoin de soins rapides et de qualité », a-t-il indiqué. Le numéro un du CICR estime que des moyens logistiques considérables sont nécessaires pour se rendre dans certaines zones difficiles d'accès où une partie de ces familles survivent plus qu'elles ne vivent. « Nous devons les aider à regagner une autonomie



rer, a déclaré que son institution a qui leur permettra de subvenir à leurs

Gypsie Oïssa Tambwe

VIE DES CLUBS

Moise Katumbi restructure Mazembe

Le comité sportif du club a été suspendu et le staff technique des Corbeaux est remanié. Lamine N'Diaye devient directeur technique, Mihayo, Mwakasu, Mulot et Mandiaty Fall composent le staff technique intérimaire.

Au lendemain de l'élimination du TP Mazembe de Lubumbashi par Orlando Pirates d'Afrique du Sud, le président du TP Mazembe, Moise Katumbi Chapwe, a pris de grandes décisions. L'on note tout de suite la suspension du comité sportif du club. « Une décision qu'il mûrissait depuis quelque temps, après avoir observé de nombreux dysfonctionnements internes. Il a ainsi amorcé un travail de restructuration de son club qu'il veut rendre mieux armé pour lui assurer un avenir serein », indique le site web officiel des Corbeaux du Katanga. Il y a également chambardement au staff technique. L'entraîneur principal, le franco-sénégalais Lamine N'Diaye, avait déjà présenté sa démission à Moise Katumbi. Mais ce dernier lui a confié d'autres charges. « Le coach Lamine va rester à la direction technique. Il sera le directeur technique de l'équipe. Il nous manquait un bon directeur technique », a-t-il déclaré. Dans l'at-



Le nouveau staff technique de Mazembe avec David Mwakasu, Mihayo Kazembe et Florian Mulo

tente d'un nouvel entraîneur principal, l'entraîneur adjoint Pamphile Mihayo, l'autre adjoint David Mwakasu, le préparateur physique Florian Mulot et l'entraîneur des gardiens Mandiaty Fall composent le staff technique.

Liga Muculmana de Mozambique...

Mazembe ne continuera plus son aventure en Ligue des champions. Mais le club de Lubumbashi a été reversé à la Coupe de la Confédération. Et lors du tirage au sort effectué à la Confédération africaine de football, les Corbeaux du Katanga sont tombés sur les Mozambicains de Liga Muculmana, tom-

beurs des Marocains de Wydad athlétique club de Casablanca en huitièmes de finale de la C2 africaine. Le collègue des entraîneurs va donc s'atteler à apprêter l'équipe qui reçoit, le 19 mai au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le club de Maputo en match aller du tour de cadrage.

Mise au point...

Certains médias sud-africains ont affirmé que les journalistes venus couvrir le match entre Mazembe et Orlando Pirates, le 5 mai, ont été empêchés de faire leur travail au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Moise Katumbi est monté au créneau pour une mise au point par rapport à ces accusations.

« Tous les journalistes internationaux dûment accrédités qui viennent travailler dans notre stade sont installés dans la tribune de presse où ils "cou-

vrent" le match sans être gênés. Les comptes-rendus des médias selon lesquels les journalistes de la SABC (South african broadcasting corporation) ont été arrêtés après le match sont totalement infondés et faux. Il n'y a aucune trace d'une quelconque arrestation et notre club a également vérifié avec la représentation consulaire sud-africaine dans la province du Katanga -nullement avertie d'une arrestation de journalistes d'Afrique du Sud- que ces informations étaient erronées », a soutenu Moise Katumbi dans un communiqué officiel publié sur le site officiel du club. Et le président du club de préciser : « Il n'y a pas eu de sabotage quelconque de la part du TP Mazembe pour que la rencontre ne soit pas retransmise sur SABC. La vérité, c'est qu'il y a eu une défaillance technique de la part de la chaîne de télévision congolaise qui était censée relayer la retransmission de SABC. En conséquence, le match n'a même pas été diffusé sur la télévision congolaise... TP Mazembe et Orlando Pirates entretiennent une très bonne et chaleureuse relation qui s'étend également aux populations des deux pays ».

Martin Enyimo

DIVISION 1

Mazembe bat Don Bosco, Dauphins noirs défait Sanga Balende

La huitième journée du championnat national est marquée par les victoires de Mazembe, Dauphins noirs et V.Club sur Don Bosco, Sanga Balende et Tshinkunku.

Éliminé de la Ligue des champions par Orlando Pirates, le TP Mazembe s'est consolé, le 8 mai au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, en battant Don Bosco en 8e journée du championnat national, Division 1 par trois buts à un. Pour ce match, le collègue des entraîneurs de Mazembe mis en place par Moise Katumbi en attendant l'arrivée d'un coach principal a aligné une équipe composée en majorité des joueurs étrangers. Seul le gardien de but Robert Kidiaba était congolais, et le défenseur central international rwandais de souche congolaise Mao Kasongo Kabiona. Il y avait donc les Ghanéens Awako, Frimpong, Boateng, Adjei et Asange, les Zambiens Singuluma, Sakuwaha et Sinkala, et le Malien Diarra.

Du côté de Don Bosco, le coach Andy Magloire M'Futula, on a retrouvé sur l'aire de jeu des joueurs comme le gar-

dien de but Mbala, Fidèle Bosandja, Nyandoro, Reagan Pembele, Carrington Gomba, Kabulo, Kambu, etc. Fidèle Bosandja a ouvert la marque pour Don Bosco à la 15e minute. Richard Kissi Boateng a égalisé à la 44e minute. Dans les minutes additionnelles de la première période, Daniel Adjei a doublé la mise pour Mazembe. Entré en deuxième période, le Tanzanien Thomas Ulimwengu a marqué le troisième but des Corbeaux du Katanga vers la fin de la partie. Mazembe totalise donc seize points en six sorties et garde la deuxième place. Le prochain adversaire de Mazembe, c'est Sanga Balende à Mbuji-Mayi.

Sanga Balende tombe à Goma...

Au stade des Volcans de Goma, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a courbé l'échine devant la formation locale des Dauphins noirs par un score d'un but à trois. C'est la deuxième défaite du leader de la Division après avoir été battu à domicile par CS Makiso de Kisangani. Mohindo a ouvert le score pour Dauphins noirs à la 5e mi-



Un match de Dauphins noirs au stade des Volcans à Goma

nute. Kayembe a égalisé pour Sanga Balende à la 19e minute. Mais l'équipe entraînée par Guillaume Ilunga a repris l'avantage au tableau d'affichage à la 67e minute, avec le deuxième but de Bushiri qui venait de monter sur l'aire de jeu. Galvanisés par le public du stade des Volcans de Goma, les joueurs de Dauphins noirs ont donné le coup de grâce aux Anges et Saints de Mbuji-Mayi à la 87e minute avec le troisième but de Mazopi. Le coach égyptien Ahmed Ousman et son ad-

joint Daouda Lupembe de Sanga Balende n'ont pu rien faire sur cette défaite. « On a perdu, il n'y pas de commentaire à faire, on a cédé au milieu de terrain et cela a payé cash », a reconnu Daouda Lupembe. Malgré cette défaite, Sanga Balende se maintient en tête du classement avec dix-huit points.

V.Club a eu raison de Tshinkunku...

Interrompue à la 55e minute suite à une grosse averse le 5 mai, la rencontre entre l'AS V.Club et l'US Tshin-

kunku de Kananga a été rejouée le 7 mai au stade des Martyrs de Kinshasa. Et la victoire a finalement choisi le camp des Dauphins noirs de Kinshasa par un score étriqué d'un but à zéro. Le buteur-maison de V.Club, Taddy Etekiama Agiti a signé l'unique réalisation de la partie sur penalty à la 82e minute. Et ce penalty a été vivement contesté par les joueurs de l'US Tshinkunku et l'un d'entre eux s'est vu infliger un carton rouge. Ce succès permet à V.Club de totaliser seize points en sept matchs joués. Tshinkunku garde ses huit points en huit sorties.

L'on rappelle que Rojolu a disposé de Molunge le 4 mai au stade des Martyrs par deux buts à un, et Virunga a été accroché au stade de la Concorde de Bukavu par Elima de Matadi par un but partout. Deux matchs de la 8e journée ont été reportés à des dates ultérieures. Il s'agit de la confrontation entre CS Makiso et Saint-Éloi Lupopo à Kisangani dans la province orientale et la rencontre entre OC Muungano et Daring Club Motema Pembe à Bukavu.

M.E.

Première banque de proximité en RDC

www.biacc.cd

Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

87 Boulevard du 30 juin Kinshasa / Gombe, Tél. : +243 (0)81 555 4000

FMI-RDC

Espoir d'un accord avant fin 2013

Rien n'empêcherait la signature du pacte au second semestre de cette année avec la fin du contentieux « Comide » mais l'on affiche encore une prudence.

Le gouvernement parle « des conditions enfin réunies pour la reprise des négociations ». Par contre, la plupart des habitués des couloirs des institutions de Breton Wood se disent encore dubitatifs. Selon eux, le processus ne pourra s'achever qu'avec une décision assortie certainement de nouvelles conditionnalités du Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI). Toutefois, au cours des assemblées annuelles des institutions de Breton Wood, en avril dernier, les experts du FMI et de la République démocratique du Congo (RDC) ont tenu une réunion d'évaluation pour réfléchir sur la manière de maintenir le cap de la stabilité macroéconomique.

Au siège du FMI, à Washington, une réunion cette fois plus restreinte a permis aux deux parties d'entrevoir les clauses d'un prochain programme formel. Ces échanges sont inscrits dans le cadre d'une nouvelle matrice de gouvernance économique invitant le pays à fournir davantage d'efforts en matière de transparence. De même, une nouvelle matrice de la gouvernance économique a été discutée et devrait être validée par le gouvernement avant le 7 mai dans le cadre de sa relation financière avec la Banque mondiale (BM). Plaçant la RDC devant ses responsabilités, quelques experts du FMI ont estimé que la suspension du pays de l'Initiative pour la transparence des industries extractives prouve à suffisance l'existence des recettes.

Bien que la normalisation soit en cours, la RDC doit comprendre qu'elle n'a plus droit à l'erreur dans la gestion de ses finances publiques au risque de voir ses partenaires lui tourner le dos, ont réagi certains ob-



Le siège du FMI à Washington, États-Unis

servateurs. Avant d'engager de nouveaux pourparlers, le gouvernement devrait avoir suffisamment mûri la réflexion sur son avenir et le rôle de simple accompagnateur de ses partenaires au développement. Il n'ira pas chercher la croissance économique auprès du FMI, de la Banque mondiale ou des bailleurs de fonds. Les réponses durables aux préoccupations majeures liées à son développement se trouvent dans le sérieux mis à résorber les contraintes internes qui l'empêchent à optimiser ses recettes publiques et à créer un cadre propice aux investissements.

Au cours d'une séance d'échanges au sein du réseau Toile d'araignée réunissant des journalistes économistes, le 6 mai, il a été réaffirmé la nécessité d'arriver à un taux de croissance à deux chiffres pour rattraper le taux de croissance démographique galopant et inverser les tendances. Cela exige plus d'attention sur certaines rubriques stratégiques dont l'enseignement, la santé et l'agriculture. Avant

1960, elles ont été financées à hauteur respectivement de 30%, 20% et plus de 10% du budget colonial.

Ainsi le défi des prochaines années est d'avoir une croissance inclusive ; celle qui crée plus d'emplois. Il n'y a eu que 1500 emplois créés en une année pour une population de 70 millions dont plus de 80% en âge de travailler. Cette croissance permettra de lutter plus efficacement contre la pauvreté qui gagne du terrain, facilitée dans sa progression par l'érosion du pouvoir d'achat de la population. Les prochains investissements devront être canalisés vers les secteurs porteurs de croissance. Il faut s'assurer d'une meilleure redistribution des richesses. Au lieu de concentrer 60% du budget national au fonctionnement des institutions, le réseau Toile d'araignée est prêt à réunir des signatures pour contraindre l'Assemblée nationale, en tant qu'autorité budgétaire, à couper en deux les frais de fonctionnement des institutions, y compris celui du Parlement.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

La RDC engagée à porter à 90% la proportion des accouchements assistés

L'objectif, fixé jusqu'à 2015, est un véritable défi mais avec l'implication de tous, il est possible de l'atteindre.

Au niveau du ministère de la Santé publique des stratégies sont d'ores et déjà mises sur pied, en synergie avec les partenaires à la santé. Cela dans l'objectif de lutter contre la mortalité maternelle et infantile qui reste élevée en RDC.

Au cours du lancement du colloque des sages-femmes francophones en RDC au salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baitsura, qui a représenté son ministre de tutelle, Dr Félix Kabange Numbi, a fait savoir que l'une des stratégies pour porter à 90% la proportion des accouchements

assistés est « l'investissement dans l'encadrement et la formation des agents de santé œuvrant en première ligne dans la surveillance de la femme enceinte et du nouveau-né, ainsi que dans la promotion de la sage-femme appelée accoucheuse en RDC ». Selon lui, la sage femme demeure une ressource essentielle et incontournable pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale. Pour couvrir les besoins du pays en accoucheuses qualifiées, Chadrac Baitsura révèle en outre que le ministère de la Santé s'est engagé à redynamiser la formation des sages-femmes par l'organisation des filières spécialisées, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, avec le concours du ministère de l'Enseignement supérieur.

« Cette démarche, couplée de l'amélioration des conditions de travail, permettra certainement à chaque mère et à chaque nouveau-né d'avoir accès à des soins appropriés dispensés par une sage-femme », rassure-t-il.

Aline Nzuzi



Le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baitsura

Brèves musicales

Staff Benda bilili de nouveau en tournée en septembre



Staff Benda Bilili

Le premier concert de cette nouvelle tournée est prévu pour le 7 septembre prochain à Namur, en Belgique, dans le cadre de la fête des Solidarités. Le Staff jouera aux côtés des artistes tels que Marc Lavoine ainsi qu'Amadou et Mariam. Le 13 septembre, le groupe va se produire dans la ville de Clermont-Ferrand en France à la Coopérative de mai, la scène de musiques actuelles de cette ville. D'autres dates de cette tournée européenne, apprend-on, seront bientôt disponibles.

Le célèbre groupe congolais compte revenir en force après l'annulation de la précédente tournée.

Alain Mpela en duo avec JB Mpiana

Les deux artistes vont interpréter un titre contenu dans le prochain album « Flèche empoisonnée » d'Alain Mpela. Ce dernier a sollicité et obtenu le concours artistique de Papa Chéri qui, pour rappel, va également réaliser un duo avec Papa Wemba dans l'opus intitulé « Maître d'école, Rumba na rumba ». Alain Mpela a été pendant plusieurs années le chef d'orchestre au sein de l'orchestre Wenge BCBG de JB Mpiana avec qui il a notamment joué à l'Olympia et au Zénith de Paris.

Ray Lema au festival international de Jazz de Saint-Louis

La 21^e édition de cet événement aura lieu du 15 au 20 mai. Le virtuose de la musique congolaise se produira en quartette en compagnie du bassiste Étienne Mbappe à la basse, du batteur Nicolas Viccaro et du saxophoniste Irving Acao. Comme chaque année, le festival mettra à l'honneur la musique traditionnelle africaine. L'artiste sénégalais Baaba Maal sera ainsi le premier à se produire sur la scène. Des chefs d'orchestre ainsi que des professeurs de musique de grande renommée seront également présents lors du festival.

Patrick Kianimi

PROVINCE ORIENTALE

suspension de la construction d'une mine à Mogwalu

L'annonce a été faite, le 2 mai, par le chargé de développement communautaire d'Ashanti Anglogold Kilo, David Kayombo.

Au cours d'une réunion avec les autorités civiles, militaires et la société civile de l'Ituri, rapporte la radio onusienne, le cadre de cette société minière a annoncé que son entreprise suspend son projet de construction d'une mine dans la concession 40, à Mogwalu situé à quatre-vingts kilomètres de Bunia, dans le district de l'Ituri.

À la base de ce désastre, il pointe du doigt la crise socio-économique qui secoue depuis deux semaines les partenaires d'Ashanti Anglogold Kilo (AGK) en Afrique du Sud. Ce qui entraîne des conséquences fâcheuses sur le budget d'AGK qui n'est plus suffisamment en mesure de financer toutes ses activités en RDC.

« Il y a eu grève en Afrique du Sud et cela a eu des répercussions sur la capacité financière d'Ashanti Anglogold Kilo à travers le monde. À l'époque, on disait que c'était important qu'on puisse construire cette mine de telle manière qu'on puisse doubler la capacité de traitement de 40 000 tonnes de minerais bruts à 80 000 tonnes », a expliqué David Kayombo.

Cependant, trois mines, partenaires d'AGK, ont été affectées par un mouvement de grève de leurs agents en République sud-africaine. Selon certains notables de Bunia, en plus de vingt ans de phase d'exploration, AGK a réalisé peu de projets communautaires alors qu'elle dit avoir investi plus de 200 millions de dollars américains dans différents projets.

Gypsie Oïssa Tambwe

FOOTBALL

Jean-Michel Mbono invite les clubs à se surpasser

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), s'est exprimé le 7 mai à Brazzaville.

Il a dressé un bilan à mi-parcours des clubs congolais engagés, cette année, en compétition africaine et a souhaité que le cap soit maintenu afin d'augmenter le quota des représentants congolais. « Ce bilan est appréciable, a-t-il indiqué, d'autant plus que l'Athlétic club Léopards de Dolisie s'est qualifié pour la phase de poule de la Ligue africaine des champions en éliminant l'Entente sportive Sétif d'Algérie en huitièmes-de-finale retour de la compétition. » Les Diables noirs, bien qu'étant éliminés en huitièmes-de-finale retour de la Coupe africaine de la Confédération par le Club sportif Sfaxien, ont pu réaliser leur meilleur parcours en compétition africaine. Par le passé, cette équipe se faisait débarquer dès les préliminaires. « Il suffit simplement de regarder dans le rétroviseur pour comprendre le bien-fondé de mon satisfecit. Il n'est pas illusoire de rappeler que dans un passé récent, les clubs congolais étaient aux abonnés absents au sortir des phases préliminaires. Le parcours élogieux de l'AC Léopards de Doli-



Jean-Michel Mbono

sie qui a obtenu avec brio sa qualification pour la phase de poule, ne pouvait laisser aucun observateur averti du football africain indifférent », a commenté le président de la Fécofoot. Il a exhorté les Fauves du Niari, qui se trouvent dans le gotha des huit meilleurs clubs africains, pour leur première participation à la Ligue africaine des champions, de « mouiller davantage le maillot pour porter plus haut le drapeau national ».

Les Diablotins doivent, selon lui, profiter de l'expérience cumulée par leur participation à la Coupe de la Confédération pour mieux préparer les futures batailles. « Avec la bonne ambiance qui re-

gagnera la famille des Noir-et-Jaune, tout autant l'expérience cumulée par sa participation aux compétitions africaines, les Diables noirs seront un adversaire redoutable dans les compétitions à venir. Reste pour cette équipe, de se jeter à l'eau, pour les compétitions nationales à savoir, le championnat national et la Coupe du Congo », a-t-il ajouté. La bonne forme de l'AC Léopards depuis deux ans et la prestation des Diables noirs constituent selon Jean-Michel Mbono, des atouts majeurs pour la Fécofoot sur le décompte final des points. Pour les compétitions africaines en effet, la répartition des quotas est proportionnelle au comportement des équipes qui y sont engagées. « Le cas du Congo est typique, puisque depuis quelques années, le parcours élogieux des clubs constitue des points importants de gagnés. Ce qui signifie que dans un proche avenir, et si la courbe reste ascendante, le nombre des représentants congolais aux compétitions africaines devrait augmenter », a-t-il conclu. Pour élever le niveau des équipes congolaises, la Fécofoot a lancé cette année son championnat national direct Ligue 1.

James Golden Éloué

PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS DE 2015
L'Acnoa en séance de travail à Brazzaville

La deuxième visite du général Lassana Palenfo garantit que l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) organisera à la place du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) les Jeux africains de Brazzaville en 2015.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a rencontré le 8 mai en son cabinet le président de l'Acnoa. Lassana Palenfo a présenté à Léon-Alfred Opimbat le dossier relatif à l'organisation des Jeux africains. Le document sera débattu au cours d'une séance de travail à Brazzaville : « Nous allons tenir une



Léon-Alfred Opimbat et Lassana Palenfo

séance de travail pour connaître les réactions du Congo au dossier que nous lui avons soumis et l'améliorer éventuellement », a déclaré Lassana Palenfo.

Le contenu du dossier n'a pas été révélé par le président de l'Acnoa, qui a préféré en garder la primeur pour le ministre des Sports. Il s'agit sans nul doute des conditions à remplir pour offrir une belle fête sportive à la jeunesse africaine. Le pays s'est lancé dans

une véritable course contre la montre pour faire face à certaines exigences contenues dans le premier cahier des charges soumis par le CSSA au terme de la dernière édition à Maputo. Il s'agit notamment de la construction du village des jeux, du Palais des sports, es gymnases et de la réhabilitation des infrastructures exist-

tantes, comme le stade d'Ornano et le gymnase de Ouenzé.

Lassana Palenfo s'est dit optimiste quant à la capacité du Congo à relever un tel défi : « Je suis serein et... sportif! Au football, jusqu'à la dernière minute, si on n'a pas pris trop de buts, on espère toujours gagner. Même pendant les prolongations, il faut garder l'espoir. Un sportif est toujours optimiste ! »

J.-G.É.

BRIN D'HISTOIRE

Pamelo Mounk'a

Pamelo est né le 10 mars 1945. Il est décédé à Brazzaville le 14 janvier 1996. Comme tous les jeunes de son âge, Pamelo s'intéresse très tôt à la musique dans le quartier cosmopolite de Poto-Poto. Il nous conte son parcours dans une chanson autobiographique, Mwana mana.

Il démarre sa carrière dans City Negro aux côtés de Balla, Jean-Pierre Gombé (Akéla) et Gugus, puis avec les mêmes dans le JMC qui recrute Foundoux Mülélé, Abel Malanda, Terzief el Diabolo et Florentin Tchicaya. Ces deux groupes sont les deux premiers étages de sa fulgurante ascension vers les sommets de la musique congolaise.

Sans conteste, Pamelo était le plus grand compositeur de la chanson congolaise. Son répertoire demeure d'une étonnante actualité, des années après sa création. Nalanda bango, Lucie, Ninzi, Camitina, Masuwa, Congo na biso, Ya Gaby, Amen Maria, Angelina, L'oiseau rare, Séjour, Louisie, Alléluia Mounk'a, Seli Mandja, Amour folie Clara, Onyourou Nyumba, L'argent appelle l'argent, Amour de Nombakélé, etc., composés dans les Bantous, l'African Fiesta, les Fantômes,

l'orchestre Le Peuple du Trio Cépakos et en solo, au début des années 80, tracent la trajectoire d'un artiste fantasque mais bourré de talent.

Au début des années 60, admirateur de Rochereau, jeune chanteur de l'African jazz à qui il confie ses compositions, il décide de se lancer dans une carrière musicale. Il intègre l'African Jazz en 1962. Ses parents l'en dissuadent. Il rentre à Brazzaville. Un an après, il frappe à la porte des Bantous de la capitale. Essous, le chef d'orchestre de cette formation emblématique, l'accueille et lui donne sa chance. Sa première chanson est Nalanda bango.

Mais, un an plus tard, il retrace le Pool Malebo. Il entre dans l'African Fiesta Vita de Roger, Nico, Déchaud et Rochereau. Il y crée Lucie et Ninzi. Quelques mois après, il est contraint de rentrer au Congo, suite à l'expulsion des Brazzavillois de Kinshasa par Moïse Tshombe, alors Premier ministre du Congo-Léopold. Il rejoint les Bantous. Il signe Eloko kombo bolingo puis Camitina. S'ensuivra une longue liste de succès discographiques.

En 1969, sans quitter véritablement les

Bantous, il crée l'orchestre Les Fantômes qui se produit au Sélect bar, de Charles Ebina, son ami. Oiseau rare, Lola, katibebi, Séjour et autres marquent cet épisode de sa vie musicale. Chez les Bantous, il sort Amour Folie Clara, sa chanson préférée, en 1970. Cette même année, Tabu Ley Rochereau, lors de son passage à l'Olympia, exécute Masuwa, insubmersible chanson de Pamelo ; pour ce dernier, c'est la reconnaissance suprême de celui qu'il considère comme son maître.

En 1972, Pamelo est dans la branche schismatique du Cépakos, issue de l'implosion des Bantous de la capitale. En compagnie de Célestin Kouka et Kosmos Moutouari, il monte l'orchestre Le Peuple. Alléluia Mounk'a et autres Louisie, Sosso ya yambo marquent cette période de son évolution musicale. En 1978, il repart dans les Bantous de la capitale. Onyourou Nyumba est sa chanson de référence au cours de cette période. Las, au début des années 80, il produit en solo L'argent appelle l'argent et Amour de Nombakélé qui marquent un tournant dans sa carrière. Ses chansons cassent le box-office et se vendent désormais par milliers d'exemplaires. Ses relations avec

les Bantous s'en ressentent.

En 1986 Jean-Jules Okabando, maire de Brazzaville, vient à la rescousse des Bantous qui battent de l'aile. Tous les musiciens de la glorieuse époque de cet orchestre se retrouvent à nouveau. Pamelo est nommé chef d'orchestre. Cette nomination n'est pas du goût de Nino Malapet qui va se livrer à un travail de sape, qui aboutit à une nouvelle explosion en vol des Bantous, comme en 1972. Démarre, alors, pour Pamelo, une période besogneuse, faite d'enregistrements au succès mitigé, en solo ou en duo avec Rochereau ou Youlou Mabiala. De cette période, Atypo peut être considéré comme un succès d'estime. C'est une ironie douce sur le mariage par procuration.

Au début des années 90 Pamelo décide de se lancer dans la chanson religieuse. Il réalise quelques enregistrements dans ce registre qui n'ont pas le temps d'être mis sur le marché. Il est fauché par la mort le 11 janvier 1996. Ainsi s'éteint un astre qui a illuminé le monde musical congolais par son extraordinaire talent et son incomparable créativité.

Mfumu